

Bourgogne côté livre

L'actualité du livre
et des professionnels
de la région

BCL



■ entretiens

Le Hardi, éditeur de comics : naissance annoncée !
André Fanet, un auteur à la force tranquille

■ numérique

Quelle médiation en bibliothèque pour l'offre numérique jeunesse ?

■ initiatives (d)étonnantes

La poésie, l'été, le Morvan : quel heureux mélange !

■ dossier

Auteur : une réalité plurielle

1

le CRL en actions

- Les sociétés savantes de Bourgogne sur la toile !

3

entretiens

- Le Hardi, éditeur de comics : naissance annoncée !
- André Fanet, un auteur à la force tranquille

8

initiatives (d)étonnantes

- La poésie, l'été, le Morvan : quel heureux mélange !

10

europe

- Quand Europe rime avec proximité

12

numérique

- Quelle médiation en bibliothèque pour l'offre numérique jeunesse ?

14

dossier

- Auteur : une réalité plurielle

22

à lire...

- Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque
- Les nouveautés du centre de documentation du CRL

24

repères juridiques

- Vous êtes auteur, ayant droit ou éditeur d'un livre indisponible en librairie ?

25

livre & arts plastiques

- Le livre d'artiste, une mise en image de la littérature

éditorial

Les bibliothèques ont de l'avenir titrait le précédent dossier de *BCL* : je le confirme ici aujourd'hui.

La culture, l'accès à l'information, l'éducation tout au long de la vie sont les seules clés d'accès à un exercice éclairé et responsable de la citoyenneté.

Pour preuve, le *Manifeste de l'Unesco* (adopté en 1994) qui pose le champ d'action des bibliothèques : « La liberté, la prospérité et le développement de la société sont des valeurs humaines fondamentales. Elles ne peuvent s'acquérir que dans la mesure où les citoyens sont en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société ».

Il n'est pas surprenant, par ailleurs, de constater que les campements d'indignés qui fleurissent ces temps-ci créent à chaque fois une bibliothèque : « C'est un moyen de définir la communauté à travers une forme culturelle et significative de partage » dit Barbara Fister dans un article publié sur lj.libraryjournal.com intitulé « Why the Occupy Wall Street Movement Has Libraries » (« Pourquoi le mouvement Occupons Wall Street se dote de bibliothèques »).

Ainsi les bibliothécaires seraient-ils bien des passeurs de savoir, et les bibliothèques des « fabriques du citoyen ».

En ces périodes de crise, où mieux que dans les bibliothèques peut-on découvrir gratuitement, librement, le monde ? Et qui sait si la solution à la crise de société (au-delà de la crise économique) ne se trouve-t-elle pas dans nos murs ?

Mais les bibliothèques ne sont qu'un des maillons de la chaîne.

Qu'aurions-nous à proposer sans les auteurs, les éditeurs, les libraires ? C'est pourquoi il est indispensable que nous puissions œuvrer ensemble, notamment grâce au travail effectué au sein du CRL, à maintenir sur le territoire cet écosystème qui permet à chacun de trouver les œuvres qui l'accompagneront dans sa construction.

Chantal Ferreux ■

Directrice de la bibliothèque François-Mitterrand de Chenôve

Secrétaire du CRL

Les sociétés savantes de Bourgogne sur la toile !

Prenez des collections thématiques, des supports numériques et un réseau dynamique, vous obtenez la Bibliothèque numérique des sociétés savantes de Bourgogne (BnssB) : nouvel outil partagé de valorisation du patrimoine écrit dédié aux sociétés savantes. Lancé au printemps dernier, le site de la BnssB met en lumière les travaux publiés par 23 sociétés, des origines aux années 1930, en offrant une nouvelle porte d'entrée à leurs collections numérisées, consultables sur Gallica. Retour sur la naissance de ce projet collaboratif, la déclinaison et les enjeux de ce nouvel outil de diffusion du patrimoine écrit et graphique.

Du régional au national

Dès sa création, le CRL Bourgogne développe une politique de valorisation et de diffusion du patrimoine bourguignon, dans le cadre d'une coopération régionale à laquelle contribuent bon nombre d'établissements documentaires de Bourgogne. Au début des années 2000, cette coopération prend une envergure nationale grâce à un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) qui se matérialise, entre autres, par la numérisation des publications de sociétés savantes de Bourgogne. L'approche vise à la fois à compléter les collections de la bibliothèque numérique nationale Gallica et à enrichir le catalogue thématique régional : la Bibliothèque bourguignonne.

Inscrits dans ce programme depuis une dizaine d'années, le CRL Bourgogne et la BnF se partagent les rôles scientifiques et techniques. Le CRL collecte les collections lacunaires de la BnF aux thématiques variées (art, histoire, viticulture, agriculture...) auprès des bibliothèques publiques et des sociétés savantes de Bourgogne. Une fois numérisées par la BnF, ces œuvres sont mises en ligne sur Gallica et référencées dans la Bibliothè-

que bourguignonne, pour les articles d'intérêt bourguignon.

Le fruit de cette numérisation est estimé aujourd'hui à quelque 300 000 pages consultables sur Gallica. Ce projet ne cesse d'évoluer, notamment par la numérisation, à terme, des publications contemporaines sous droits de certaines sociétés collaboratrices.

L'ampleur, la qualité scientifique de ce corpus et la volonté d'encourager son accessibilité numérique appelaient naturellement à constituer un site dédié : la BnssB.

Une belle occasion de raviver la mémoire et de mettre à l'honneur l'activité de ces sociétés savantes, tricentenaires pour certaines !

Du savoir-faire au faire-savoir

Réalisée en étroite collaboration avec les représentants et acteurs de 23 sociétés savantes, la BnssB offre une rubrique de présentation détaillée pour chacune d'elles : historique, actualité, bibliographie, personnalités marquantes...

Cet espace, imaginé et conçu pour le plus grand nombre, démultiplié et diversifie les accès – des plus ludiques aux

BREVES

L'étude sur la filière livre en Bourgogne est lancée !

Comme nous l'avions annoncé le 27 juin (« Un contrat de progrès pour le livre en Bourgogne ? »), l'étude est menée conjointement par le C2R (Centre régional de ressources) et le CRL, soutenus par le Conseil régional, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Connaître la réalité économique et sociale de la filière livre en Bourgogne en prenant en compte le plus grand nombre de ses acteurs, mieux en comprendre la structuration et l'organisation sur le territoire, recenser ses savoir-faire, déceler ses capacités de rentabilité, d'innovation, d'aménagement du territoire, en appréhender les différents enjeux à court, moyen et long termes et identifier ses besoins : ceci permettrait de jeter les bases d'une politique offensive pour accompagner les professionnels du livre dans la mutation globale qui s'opère, et assurer ainsi la pérennité et le renforcement de ce précieux écosystème.

Calendrier prévisionnel :

- Septembre - octobre 2013 : établissement des questionnaires (C2R et CRL)
- Octobre - décembre 2013 : envoi des questionnaires, réponses des professionnels du livre et relances (C2R et CRL)
- Janvier - février 2014 : saisie et traitement des questionnaires complétés (C2R)
- Février - mars 2014 : analyse des questionnaires et finalisation du rapport (C2R et CRL)
- Printemps 2014 : restitution de l'étude

En savoir plus : www.crl-bourgogne.org

BREVES

Une charte de la conservation dans les bibliothèques : un outil précieux pour les bibliothèques de Bourgogne

Élaborée par le ministère de la Culture et de la Communication en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, cette charte sera diffusée par le CRL Bourgogne à l'ensemble des établissements documentaires de la région.

Il s'agit là d'un outil précieux qui comprend une série de définitions de notions propres à la conservation, des précisions de bonne conduite en matière de constitution de collections, de conservation préventive et de restauration, ainsi que des précautions à prendre en cas de reproduction et numérisation de documents patrimoniaux ou lors de la communication au public ou de la valorisation des documents.

Par ailleurs, cette charte rappelle la nécessité de la formation des personnels en charge de la conservation et du travail coopératif. Enfin, elle insiste sur l'évaluation et l'évolution nécessaire des politiques patrimoniales des établissements.

En savoir plus : www.patrimoineecrit.culture.gouv.fr
> Conservation, sécurité et restauration



La Terre de Bourgogne, 1925, Bibliothèque municipale de Dijon

plus pédagogiques – à ces publications en ligne sur Gallica.

Les initiés accéderont aux collections numérisées en cliquant directement sur le logo ou blason de la société éditrice de leur choix. Ils pourront également opter pour une recherche par territoire d'implantation, en choisissant un département.

Les plus curieux pourront découvrir ces publications via des outils pédagogiques et ludiques permettant de s'approprier au mieux l'histoire et les vocations des sociétés savantes. À titre d'exemple : la recherche aléatoire à partir du carrousel proposé en page d'accueil, sur lequel défile en continu une trentaine de visuels de couvertures de ces publications.

D'autres fonctionnalités permettent d'accéder aux extraits géolocalisés d'une publication ; de visualiser dans le temps les sociétés par leurs dates de création et les publications par leurs dates d'édition, grâce à la frise chronologique ; de visiter l'exposition virtuelle thématique dédiée à l'iconographie des publications...

Jusqu'à l'automne 2013, l'exposition temporaire autour de la réclame des années 1920 invite à la découverte d'illustrations et de typographies d'époque auxquelles s'ajoutent des annonces à la tournure toujours très affûtée !

En parallèle, pour renforcer la visibilité et l'accessibilité de cet outil, le CRL Bourgogne développe une stratégie de communication basée sur la dissémination via les médias sociaux : Facebook (actualité), Flickr (iconographie) et Issuu (publication).

Pour faire naître une communauté d'intérêt et promouvoir plus largement les actions dédiées

au patrimoine écrit bourguignon, un atelier de création d'une page Facebook sera prochainement proposé aux acteurs et relais du réseau.

L'enjeu réside dans le maintien de la vocation originelle, telle que la présentait le Littré¹ : « si c'est le génie seul qui fait dans les sciences les grandes découvertes, ce sont les sociétés savantes [...] qui les répandent et les perfectionnent », appliquée aux supports actuels de diffusion et de partage de l'information.

Toucher un public étendu, assurer une médiation vers ces humanités numériques et celles des partenaires, comme celles du CTHS, Comité des Travaux historiques et scientifiques², encourager la contribution des usagers, encourager l'activité de ce partenariat sur la toile, tels sont les souhaits adjacents et l'impact attendu.

Accompagné par ce nouvel outil, ce riche patrimoine dématérialisé à portée de quelques clics est bel et bien entré dans l'ère de l'« e-rudition ». Ne reste plus qu'à vous convier à suivre ce lien et à le partager sans retenue : <http://societes-savantes.crl-bourgogne.org>
Belle (re)découverte à tous !

Pauline Lesieur ■

De l'érudition à l'« e-rudition »

C'est au plus proche de l'esprit des Lumières et dans cette même volonté de diffusion de la connaissance auprès du plus grand nombre, que la BnssB a souhaité s'inscrire.

1. Dictionnaire de la langue française [1863-1871].

2. Institution créée en 1834, le CTHS facilite les échanges entre sociétés savantes, notamment à travers un annuaire des sociétés savantes de France et un bulletin de liaison.

Le Hardi, éditeur de comics : naissance annoncée !

Florian Lemoine et Arnaud Sautereau ont respectivement 23 et 25 ans et n'ont pas froid aux yeux. Ces deux jeunes entrepreneurs sont bien décidés à créer leur maison d'édition : Le Hardi ! Né d'une rencontre sur les bancs de la faculté et d'une passion commune pour les comics, leur projet prend forme un peu plus tous les jours. Rencontre.



BCL : *Quels sont les parcours personnels qui vous ont menés à ce projet ?*

Arnaud Sautereau : Je suis originaire de Saint-Étienne, mais j'ai fait mes études à Dijon : Histoire de l'art puis le master 2 Métiers du livre. Mon stage de fin d'études s'est déroulé chez Les Humanoïdes Associés, au service de la cession des

droits étrangers. Six mois très formateurs : j'ai pu me rendre au festival d'Angoulême et au salon jeunesse de Bologne. C'est une petite entreprise, j'ai donc approché différents postes : le standard, l'assistantat d'édition, la gestion de stocks, les relations presse, mais également le numérique en lien avec les agrégateurs et les plateformes de vente (Iznéo

par exemple). Par la suite, j'ai travaillé 4 mois au service abonnement de L'École des loisirs.

Florian Lemoine : J'ai obtenu une licence d'Histoire à Dijon puis je me suis essayé au journalisme à l'école de Lyon, avant de revenir à Dijon pour reprendre mes études d'Histoire. Nous nous sommes rencontrés à ce moment-là. Nous sommes

tous deux amateurs de BD et le projet est né durant le master 2 d'Arnaud, que j'ai d'ailleurs suivi l'année suivante. Je viens de terminer un stage chez Éducagri où j'ai travaillé au projet Sankoré, projet de développement de ressources interactives numériques en direction des pays d'Afrique en voie de développement. J'y ai découvert les étapes de correction, de gestion de l'iconographie et des droits.

BCL : *À présent que vous avez terminé vos stages, quelle est la feuille de route ?*

FL : Plusieurs rencontres nous ont aiguillés sur les étapes à suivre. La première avec le CRL Bourgogne, puis un rendez-vous à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Nous avons fait une demande pour intégrer une formation longue de création d'entreprise : en plus des connaissances que nous allons acquérir, notre cas pratique sera la maison d'édition elle-même, cela devrait être très formateur. Et la suivre tous les deux nous permettra d'assurer la pérennité de la structure et d'éviter tout décalage important de compétences entre nous. Nous attendons la réponse !

BCL : *Revenons au Hardi, maison d'édition de comics. Des précisions sur la ligne éditoriale...*

AS : Nous souhaitons commencer par l'achat de droits de comics américains, du type *graphic novel* (roman graphique), qui marchent très bien. En travaillant chez Les Humanoïdes Associés, je me suis rendu compte du potentiel de ce marché. Et pour débiter, contrairement à la nouveauté, la cession de droits limite les risques d'investissement.

FL : Nous avons aussi le désir de mener une politique de prix au plus juste : en BD, un album de 40 pages pour un prix de 13 euros peut freiner le lectorat alors qu'avec le roman graphique, on peut proposer un ouvrage de 200 à 300 pages pour une vingtaine d'euros.

BCL : *Le terme « comics » est-il lié uniquement à la littérature américaine ?*

AS & FL : Oui. C'est toute la production dessinée américaine, souvent des séries

comme *Walking dead*, ou des histoires qui tiennent en un ouvrage fini, des *one shot*, comme la version dessinée d'un roman, par exemple.

BCL : *Vous avez probablement déjà réfléchi au format : sera-t-il calqué sur celui des comics américains ?*

AS : La filiale des Humanoïdes Associés aux États-Unis, Humanoïds, fait du comics qu'elle importe en France avec une couverture cartonnée, mais cela reste marginal. Nous resterons probablement sur un format assez épais, avec couverture souple. Quand je me déplace en train avec des BD, ce n'est pas pratique : c'est grand, rigide et donc volumineux. Notre format, plus petit, proposerait ainsi 3 ou 4 heures de lecture, n'importe où.

BCL : *Des idées précises sur les droits à acheter, des auteurs en vue ?*

FL : Non, pour le moment nous n'avons rien de concret, c'est encore prématuré.

AS : Ceci dit, nous avons repéré une maison d'édition qui fait des choses originales et qui n'est pas du tout représentée en France, Action Lab Comics.

FL : Lorsque notre structure sera née, nous essaierons de nouer des partenariats à l'étranger avec des maisons de même taille afin de créer une collaboration réciproquement profitable. Si l'on ne pense pas à des livres ou à des auteurs trop en amont, c'est pour ne pas se fixer d'objectifs inaccessibles et aussi, ne pas être déçus s'ils sont édités entre temps !

AS : D'une manière générale, on ne veut pas aller trop vite. Nous attendons d'avoir notre structure juridique en place pour prospecter véritablement. Nous avons tout de même un premier rendez-vous qui devrait être concomitant avec la création de la maison : la London Book Fair en avril 2014.

BCL : *À propos de votre nom, Le Hardi, d'où vient l'idée ?*

FL : Nous sommes fans de la période médiévale et nous voulions une connotation en rapport avec notre région.

AS : Faire une référence à la Bourgogne tout en se définissant comme un éditeur

à visée nationale. Mais c'est toujours en discussion.

BCL : *Des difficultés jusqu'à présent ?*

FL : Au début surtout : nous avons commencé par acheter un livre expliquant comment créer une maison d'édition et cela ne nous a pas vraiment aidés ! Nous nous démotivions, et c'est seulement après avoir trouvé des interlocuteurs professionnels qui nous ont conseillés que nous avons eu le sentiment d'avancer.

AS : L'autre grosse difficulté à venir est l'aspect financier.

BCL : *Êtes-vous heureux ?!*

AS & FL : Oui très, cela fait un an et demi que nous sommes sur le projet, et nous ne lâchons pas : éditeur est un métier multiple qui nous plaît, c'est motivant et stimulant !

Propos recueillis par David Demartis et Aurélie Miller ■

COUP DE CŒUR

Clues, une série BD éditée par la petite maison d'édition Akiléos, nous a particulièrement plu. Scénarisée et illustrée par Mara, une jeune artiste française, cette saga se présente comme un polar à l'ambiance typiquement victorienne : on y suit les aventures d'Emily, qui souhaite élucider les circonstances de la mort tragique de sa mère. Elle est épaulée par un détective qui n'a rien à envier à Sherlock Holmes. Les graphismes sont beaux, les personnages intéressants et l'histoire nous tient en haleine d'un tome à l'autre.

COUP DE GUEULE

Le manque de diversité des points de vente de livres : la création éditoriale indépendante souffre clairement d'un manque de visibilité. Les éditions Akiléos, justement, et Les Humanoïdes Associés, dont la proposition est très originale, ne sont que très peu représentés dans les magasins à la force de vente importante. De plus, les grandes surfaces valorisent essentiellement des produits dits « commerciaux ». Les lecteurs sont donc rarement guidés vers des œuvres et des artistes méritants.

André Fanet, un auteur à la force tranquille

André Fanet est un auteur dijonnais discret, qui sait attendre. Il est notamment rédacteur de nouvelles et ne dédaigne pas d'écrire quelques polars. Un de ses romans vient de recevoir le Prix Claude Favre du Vaugelas. La publication de cet ouvrage a été l'objet d'une véritable aventure éditoriale, qu'il évoque ici. Il nous confie aussi ses préoccupations et ses penchants en matière d'écriture.



Jean Libis : *André Fanet, j'espère ne pas vous offusquer en vous disant que vous êtes un auteur peu connu ; trop peu connu. Il y a quelques années, j'avais apprécié votre recueil de nouvelles intitulé Tout va bien. En 2011, vous me faites découvrir un roman au titre impossible, L'Aulp de Balme. Je vous avais dit à quel point j'en avais apprécié l'atmosphère, la subtilité, la tension intérieure croissante. Or ce roman vient d'obtenir un prix littéraire. Pouvez-vous nous le situer dans votre œuvre et nous dire quelle est pour vous l'importance de ce prix ?*

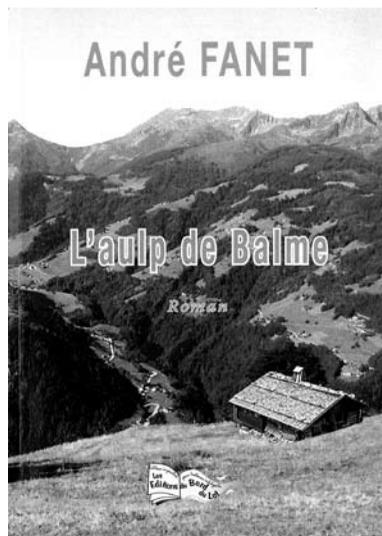
André Fanet : *L'Aulp de Balme* occupe une place particulière dans mon cheminement d'auteur. D'abord parce que c'est mon premier vrai roman, ensuite parce qu'il n'a pas trouvé à l'époque l'éditeur qui accepte, même avec les retouches nécessaires, de lui donner sa chance. Déception, doutes surtout, j'ai remis le manuscrit dans un tiroir en attendant d'avoir assez de recul pour éventuellement le reprendre. Il y est resté plus de vingt ans...

Entre temps, j'avais découvert la nouvelle, sa maniabilité. Toute sa rigueur aussi. Elle me vaudra au travers de concours mes premières publications. Au Salon du Livre de Dijon en 1989, Talant ensuite, d'autres encore jusqu'à ce recueil *Tout va bien* paru en 2003 à l'Atelier du Gué. C'est elle qui paradoxalement me ramènera au roman sous la forme de policiers, une demande des Éditions Nykta d'abord, une autre de La Fontaine de Siloé pour des polars en Savoie, des ouvrages où je pouvais trouver du plaisir à écrire sans perdre mon âme.

Il faut attendre 2010, la conjonction singulière entre une possibilité de parution aux Éditions du Bord du Lot, une toute jeune maison, et le cancer de ma femme pour que, pour elle, je reprenne mon *Aulp de Balme*, son texte préféré. Vingt ans d'écriture brève m'amènent à un toilettage rigoureux de la forme et très vite l'éditeur me rappelle. Il prend. Las ! Quand le livre paraît j'ai bien d'autres soucis que d'en assurer la promotion. L'attribution de ce prix Claude Favre de Vaugelas certes me flatte, elle fait du bien à l'éditeur, elle m'apporte surtout la confirmation rassurante que l'ouvrage, comme nous le pensions, valait la peine d'être publié.

JL : *Dans une lettre au poète Louis Guillaume, Gaston Bachelard dit en substance que ce qu'il apprécie dans un roman, ce ne sont pas les subterfuges psychologiques ni les relations alambiquées entre les gens, mais bien plutôt la poésie des arbres, des rochers, des rivières. Il me semble que votre ouvrage l'eût parfaitement séduit sur ce plan. Pouvez-vous nous parler de l'importance de la montagne savoyarde dans l'élaboration de votre climat romanesque ?*

AF : J'ai grandi en Haute-Savoie, j'y vis une partie de l'année. Les massifs environnants offrent à qui veut le prendre un terrain de jeu dans lequel véritablement je me sens chez moi. La montagne, plus qu'un itinéraire balisé, des horaires,



« *L'Aulp de Balme* occupe une place particulière dans mon cheminement d'auteur. »

c'est le sifflement aigu d'une marmotte, le groupe de rochers où peut-être sur sa vire m'attend quelque bouquetin paresseux dans le soleil, ce petit lac bordé de neige en juillet d'où une troupe de chamois s'enfuit ou le passage majestueux d'un gypaète au ras des roches, et ces fleurs, toutes ces fleurs, ces nuages qui s'effilochent à flanc de combe... Dans un

récit au cœur de la nature comme *L'Aulp de Balme*, au même titre que le vieux chalet protecteur, elle ne pouvait qu'être partie intégrante de l'histoire.

JL : *On ne va tout de même pas oublier les personnages. Sur ce terrain votre intrigue est d'une simplicité efficace et troublante. Simone, une grosse fille rougeaude et laide, en constitue l'élément central. À l'époque de Maupassant, on l'eût appelée « une fille de ferme ». Pouvez-vous nous en dire plus sur la genèse et la présence de ce personnage qui va perturber le choix de vie du narrateur ?*

AF : Dès l'instant où j'ai commencé à envisager cette improbable retraite pour Baptiste, le narrateur, la nécessité m'est apparue d'une aide locale. Et très vite Simone s'est imposée, a pris sa place, beaucoup de place. À vrai dire – imaginer c'est souvent recycler des souvenirs – l'ébauche en dormait quelque part dans ma mémoire, un camp scout dans les Aravis vers mes onze ans, la grosse gamine aux vêtements maculés de la ferme d'en bas où nous descendions chercher le lait. La placer avec toute sa vitalité et sa candeur face à Baptiste, les regarder évoluer était tentant. Ensuite « cela n'a plus qu'à se dérouler tout seul » comme écrivait Anouilh, et Simone ne m'a pas déçu. À tel point qu'aujourd'hui, quand on évoque le livre, c'est d'elle surtout dont on me parle.

JL : *D'une certaine façon, votre roman est éloigné d'une certaine modernité. Il ne contient ni les scènes de sexe ni les scènes de violence qui paraissent parfois « obligatoires » dans un certain discours contemporain. Cela ne signifie pas pour autant qu'il soit lénifiant ; mais il parvient à être pudique sur un sujet scabreux. S'agit-il pour vous d'un parti-pris déterminé ?*

AF : Le caractère du narrateur, très pudique, presque pudibond (cf. la scène de la toilette au *bachal*) ne se prêtait aucunement à ce genre de déballage incongru. Moi-même je ne m'y sens guère porté. Une sorte de respect de soi-même et du lecteur. Je pense qu'en fait on peut tout raconter ou presque sans choquer, il suffit le plus souvent de suggérer, faire confiance à l'imagination. C'est peut-

être plus difficile et sans doute moins vendeur mais *Tristan et Iseut* ou *Le grand Meaulnes* feraient-ils vraiment plus rêver avec une scène bien *hard* de sexe ? J'en doute.

JL : *Pour apprendre à écrire il faut d'abord apprendre à lire, y compris les classiques. N'est-ce pas un peu ce que vous voulez nous dire lorsque le narrateur met entre les mains de Simone un exemplaire de Le Rouge et le Noir qu'elle commente à sa manière, avec son propre langage ?*

AF : Ça, c'est le côté prof qui ressort. Mes vingt dernières années d'enseignement, je les ai passées en ZEP, à Chenôve, avec le plaisir renouvelé de voir mes élèves, pourtant réputés en difficulté, assez vite se retrouver dans les problèmes d'honneur de Rodrigue, le récit de ses « bastons », voire s'indigner – les filles surtout – de la cruauté de Pyrrhus face à Andromaque ou prendre le parti d'Agnès contre le vieux barbon. Les émotions passaient, le sentiment du beau aussi. Et les tirades récitées avec l'accent de banlieue sonnaient bien souvent juste. Quel dommage c'eût été de se priver de ces jalons de culture ! Et des discussions qui s'en suivaient où enfin ils osaient parler d'amour. Simone sur bien des points leur est semblable.

JL : *Est-ce que je me trompe si j'avance que votre roman exprime une certaine misanthropie ? Votre narrateur a quitté son sacerdoce pédagogique par lassitude et il se retire dans une solitude montagnarde. Quelle signification philosophique donnez-vous à cette mise en retrait qui s'achève de façon dramatique ?*

AF : « Et parfois il me prend des mouvements soudains
De fuir dans un désert l'approche des humains. »
Comment ne pas penser, en effet, au *Misanthrope* ? Et pourtant... Que de fois, le soir, piqué près du *bachal*, Baptiste ne vient-il pas, attiré comme un papillon, rechercher au fond de la vallée les lumières des hommes ? « Avec des yeux de pauvre » aurait précisé Sartre. Ils lui manquent. Et c'est vrai que si, à de rares exceptions dont Simone, les silhouettes

« Quand on a travaillé de si près sur les textes des grands auteurs, certains passages à jamais restent gravés. »

rencontrées dans le roman ne dégagent pas une sympathie excessive, au fond, il en est pleinement conscient à la fin, c'est lui qu'il a tenté de fuir, cette image que les autres lui renvoyaient et c'est lui qu'il va devoir désormais apprendre sinon à aimer au moins à accepter.

JL : *Peut-on dire que certains écrivains, classiques ou modernes, ont eu une influence sur votre manière d'écrire ?*

AF : Indubitablement. Quand on a travaillé de si près sur les textes des grands auteurs, certains passages à jamais restent gravés. Ainsi donc, tout naturellement, lors de la rédaction de *L'Aulp*, puisque c'est de lui dont on parle, j'ai le souvenir d'avoir plus d'une fois, au détour d'une phrase, d'une expression, éprouvé la soudaine sensation d'écrire « à la manière de ». Le Rousseau du début des *Confessions* le plus souvent, sans doute par le fait du récit sur le

mode du je, mais aussi des échos parfois de la musique somptueuse de Gracq, *Le Rivage des Syrtes* surtout, et puis, ça et là, des accents remontés de Daudet, des réminiscences de Bosco, Camus, Tournier, Sartre même et bien d'autres. Chacun d'eux, dans le ton, la technique, nous a fait découvrir des petits riens que nous avons assimilés. Certains de mes élèves, au Louvre, se choquaient de voir des peintres reproduire un tableau de maître :

« Ils copient !

– Non, leur répondais-je, ils apprennent ».

Propos recueillis par Jean Libis ■

COUP DE CŒUR

On parle peu des recueils de nouvelles. Celui d'Annick Demouzon, *À l'ombre des grands bois* (Éditions du Rocher) va dans le sens de bon nombre d'éditeurs du genre aujourd'hui en offrant un ensemble de textes groupés autour d'un thème, en l'occurrence la photographie. À l'ordinaire, ce genre de montage souvent artificiel, donne très vite la sensation de tourner en rond, d'exploiter un filon qui s'essouffle le premier élan passé, ou alors de n'offrir qu'un assemblage hétéroclite.

Rien de tout cela dans ce recueil cohérent, vif, au regard à la fois tendre et cruel, servi par une écriture des plus légères. Un régal. Le jury du Prix Prométhée de la nouvelle ne s'y est pas trompé, il lui a décerné sa récompense en 2011.

COUP DE BLUES

Sur un salon du livre récemment, un éditeur régional me confiait qu'avec les facilités du traitement de texte il n'avait jamais autant reçu de manuscrits depuis la création de la maison. Progrès ? Voire. Il précisait que, parallèlement, en dix ans, par le fait de l'Internet ou des grandes surfaces, près de la moitié de ses points de distribution avaient disparu. À tel point que lui-même, comme tant d'autres, se posait des questions sur sa survie... À méditer avant de passer commande sur la toile.

BREVES

Lesdedicaces.com

Depuis 2012, le moteur de recherche lesdedicaces.com se place sur le Web comme le site « ressource » sur toutes les séances de dédicace et rencontres d'auteurs se déroulant en France. Les trois critères de recherche (ville, auteur, date) en font un outil répondant tant aux attentes du public que des professionnels. Pour les auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires, le site permet de communiquer sur leurs animations, pour les lecteurs, il indique celles qui se déroulent près de chez eux.

L'Observatoire du dépôt légal : reflet de l'édition contemporaine

Le dépôt légal permet à la Bibliothèque nationale de France (BnF) de recevoir tout document édité, importé ou diffusé en France, constituant ainsi une collection de référence que celle-ci a pour mission de conserver, de signaler et de communiquer au public. L'Observatoire couvre ainsi l'ensemble des secteurs de l'édition, intégrant dans un même panorama tous les supports (livres, périodiques, musique imprimée, documents graphiques, photographiques, cartographiques, sonores et multimédias, vidéogrammes, logiciels, bases de données et Internet) et tous les secteurs éditoriaux, analysant l'édition commerciale et ce que l'on pourrait appeler « les zones grises du patrimoine » : auto-édition, édition associative, publications de la société civile, etc. L'Observatoire est ainsi un réservoir de données statistiques des trois dernières années sur les éditeurs, les imprimeurs, les genres, les disciplines, les supports, les techniques... Il offre également une synthèse des tendances observées par la BnF, complétée d'un focus, cette année consacré à l'édition publique, aux évolutions vers la dématérialisation et à l'ouverture des données publiques.

À consulter sur : www.bnf.fr > Pour les professionnels > Dépôt légal

La poésie, l'été, le Morvan : quel heureux mélange !

Niché dans un coin de Morvan, à Bazoches, Samedi poésies Dimanche aussi est devenu en quatre ans un rendez-vous incontournable pour les amateurs de poésie. Manifestation conviviale qui prône la poésie lue à voix haute, elle est le résultat de l'expérience d'une vie, comme nous l'expliquent Geneviève Peigné et Jean-François Seron, amoureux de poésie et amoureux tout court !



De la fête au festival

À l'occasion de sa retraite, Geneviève Peigné eut l'idée d'organiser une fête avec des amis, la plupart éditeurs, écrivains ou poètes. L'évidence était là : « Si nous les faisons venir pour entendre des textes, nous pouvions tout aussi bien transformer cette fête privée en fête publique ! ».

Adeptes réguliers des Rencontres de Saint-Benoît-Du-Sault organisées par les éditions Tarabuste, ils y avaient noué de nombreuses amitiés littéraires : « nous y avons même croisé Louis Calaferte ! » C'est cette manifestation extrêmement simple et généreuse qui les a inspirés.

Jean-François Seron tire son expérience de l'organisation, en 1997, des Rencon-

tres de Chédigny, une semaine de formation mêlée à des lectures. « C'est un souvenir fort dont les gens nous parlent encore : nous avons des conditions idéales. Thierry Guichard, ancien directeur du CRL Centre, animait les rencontres. Il avait, à l'époque, déjà lancé *Le Matricule des Anges*. »

Leurs expériences, leurs amitiés, et Saint-Benoît-Du-Sault, sa forme et son succès, leur ont donné confiance pour donner vie à leur propre manifestation.

Un public au rendez-vous

Samedi poésies Dimanche aussi est donc naturellement devenu une manifestation dédiée à la création, la poésie contemporaine et la littérature.

Geneviève Peigné et Jean-François Seron tenaient à une ligne précise : « C'est ce que nous aimons et cela nous permet de communiquer clairement auprès de notre public potentiel ». Un public qui vient de près comme de loin pour passer le premier week-end de juillet à Bazoches : une moitié de la Bourgogne et le reste de la France entière (Corse, Boulogne-sur-Mer, Perpignan...).

Dès la première année, Geneviève, elle-même auteur, et Jean-François, ancien bibliothécaire, se tournèrent vers leur réseau et frappèrent aux portes. Catherine Boskowitz, qui travaillait alors au Parc du Morvan, leur conseilla de donner un parrain à cette manifestation. Parmi les poètes contactés, c'est Jacques Roubaud qui répondit à l'appel. « Son discours d'ouverture fut chaleureux et intelligent. Nous débutâmes ainsi, tirés vers le haut. »

Samedi poésies Dimanche aussi rassemble un véritable public de passionnés, doté d'une grande qualité d'écoute. C'est aussi un lieu où les professionnels peuvent se rencontrer tranquillement. Les deux jours se déroulent dans la salle communale de Bazoches, et surtout dans son jardin, ce qui permet une grande interaction et une grande liberté. « Lors des lectures, le public peut s'asseoir au premier rang comme s'allonger dans l'herbe ! »

Une programmation de qualité

« Plutôt que de nous dire : montons un festival puis choisissons les invités, nous avons fait l'inverse : nous avons envie d'entendre tel ou tel poète, alors créons un festival ! » Voilà ce qui dicte chaque année, depuis 2009, leurs choix de programmation en matière d'auteurs. Les poètes invités, une petite dizaine, sont accompagnés de leurs éditeurs et quelques places sont réservées à des maisons d'édition de poésie étrangère. La première année, inviter des auteurs très connus leur a paru inévitable pour déplacer le public jusque dans les collines du Morvan. Aujourd'hui, alors que le festival est en place, ils espèrent pouvoir accueillir de jeunes auteurs plus régulièrement. « Nous faisons attention à la cohérence entre les auteurs invités et les éditeurs présents. Mais fonda-

mentalement, ce qui nous tient à cœur à Bazoches, c'est transmettre. »

Pari réussi, la première année, Samedi poésies Dimanche aussi accueillait une cinquantaine de personnes par lecture. Aujourd'hui, le public a doublé et les éditeurs sont comblés : chaque festivalier repart avec en moyenne un livre acheté.

Un travail de longue haleine... et bénévole

Au final, un week-end qui demande une préparation suivie sur l'année ainsi qu'un travail de terrain pour créer des liens avec les associations locales. C'est aussi par ce biais-là que la rencontre se fait, que l'on peut dépasser les *a priori* sur la poésie et que le public se déplace.

« Nous avons intégré des moments très festifs : un lâcher de ballons, un intermède costumé... Un peu de fantaisie qui nous ouvre à un public plus large, dont la population locale ». Volonté renforcée par la mise en place d'ateliers d'écriture tout au long de l'année et d'un atelier de typographie pendant le festival. « Nous exposons les réalisations des ateliers scolaires durant la manifestation et ouvrons ainsi une porte. Ensuite, libre au public de la franchir ou non. »

Un travail considérable mené par Geneviève Peigné et Jean-François Seron. Fort heureusement, pendant toute la durée du festival, une trentaine de bénévoles, amis, famille et locaux, les aident à accueillir public, auteurs, éditeurs... Uniquement des bénévoles, car le finan-

cement, comme pour toute manifestation, est difficile à réunir. La commune prête le matériel, l'État et les collectivités aident. Ce qui fait défaut : « une tente extérieure plus grande pour accueillir plus d'éditeurs. »

Le plus grand bonheur de Jean-François, à la clôture de la manifestation, c'est de constater l'étonnement des gens, surpris de l'ambiance et des échanges chaleureux, et comme revigorés !

Quant à Geneviève, elle est à chaque fois impressionnée par la qualité d'écoute, « surtout pour la lecture d'inédit, c'est à la fois profond et familier entre spectateurs et poètes : il n'y a pas de barrières ».

David Demartis et Aurélie Miller ■

BREVES

■ Pictanovo : pour un patrimoine vivant

Le fonds Pictanovo - Expériences interactives, abondé par les différentes collectivités du Nord-Pas-de-Calais, a pour objectif de soutenir des projets innovants dans le domaine des œuvres et des services interactifs à base d'images. Les éditions Invenit ont sollicité ce fonds en faisant le choix de valoriser le patrimoine écrit de leur région. L'éditeur développe actuellement des ouvrages numériques ludo-éducatifs mettant à l'honneur les incunables du fonds de la bibliothèque municipale lilloise. À découvrir bientôt !

■ Les bibliothèques s'installent là où vous êtes !

De nombreuses bibliothèques hors-les-murs fleurissent depuis quelques années, notamment sur les plages, en période estivale. En bord de mer et même de lacs, comme l'expérience depuis l'année dernière la bibliothèque municipale de Dijon, qui propose un large choix de revues, romans et BD « pour concilier lecture et bain de soleil ».

Autre expérience, au Mexique, où les livres numériques investissent les transports publics. C'est dans le métro que les habitants de Mexico peuvent télécharger, sur leurs *smartphones*, le premier chapitre de l'un des 50 titres inclus dans le programme *Libropuerto Digital*.

Enfin, dans l'esprit du *Bookcrossing* (« livre voyageur »), d'anciennes cabines téléphoniques aux États-Unis ont été reconverties en rayonnages, où chacun peut venir emprunter un livre... ou en laisser un !

BREVES

Quand Europe rime avec proximité

Au début des années 2000, la France s'est dotée de nouvelles entités, moins administratives et résolument tournées vers le terrain et ses forces vives : les pays. Ces pays ont été pensés comme des territoires de projets et des lieux de démocratie participative. Avec une vocation : celle de fédérer les envies et les projets de développement durable d'un territoire donné. Missions que l'Europe mène à travers divers financements dont les pays se font le relais auprès des porteurs de projets. Rencontre avec Laurianne Legeay, chef de projets au Pays Nivernais Morvan.

■ Europeana en danger

Europeana a lancé une pétition pour convaincre l'Union européenne de continuer à financer la bibliothèque numérique européenne : « Parce que le budget de 9 milliards d'euros initialement prévu pour le financement de projets à l'horizon 2015, dont Europeana, a été ramené à 1 milliard. Nous sommes toujours dans la course, mais à présent en concurrence directe avec les domaines de la santé et de la justice ainsi qu'avec des programmes Internet plus solides. Si nous perdons ce financement, nous perdrons aussi les fruits de l'important travail que nous avons déjà accompli. »

Pour signer la pétition : www.ipetitions.com/petition/pour-que-le-patrimoine-culturel-europeen-reste-acc/
En savoir plus : www.europeana.eu

■ Pays Nivernais Morvan

- Directrice-chargée de l'emploi-formation, la mobilité, les services publics et le numérique
Anne Algret-Georges - 06 75 39 02 64
anne.algret@nivernaismorvan.net
 - Chargé de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat, de l'accueil des nouvelles populations, du tourisme, de l'enfance-jeunesse, du sport et des énergies renouvelables
Benoît Lacroix - 06 48 19 00 20
benoit.lacroix@nivernaismorvan.net
 - Chargée de la culture, la santé, le logement et la coopération
Laurianne Legeay - 06 37 45 01 38
laurianne.legeay@nivernaismorvan.net
- En savoir plus :
3, grande rue - 58800 Corbigny
03 86 20 27 52 - pays@nivernaismorvan.net
<http://paysnivernaismorvan.com>

Un pays : mode d'emploi

Régis par la loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet, les pays ont différentes missions déterminées par les besoins de leur secteur. Le projet dit de territoire est défini via un partenariat entre élus et forces vives de la population, et cadré par un contrat entre l'État, la région, le département et le pays. Parfois s'ajoutent l'Union européenne, l'Ademe, etc.

Association, groupement d'intérêt public ou syndicat mixte, quel que soit leur statut, la démarche des pays est ascendante : ils développent des projets sensibles comme des projets très ambitieux et innovants.

Le Pays Nivernais Morvan représente environ un tiers de la surface du département et compte 14 habitants au km², contre 97 en France. Voilà résumé tout l'enjeu de ce Pays : comment innover pour conserver la qualité de vie, les emplois, l'accès au service public, aux soins en milieu rural, et en toile de fond, accueillir de nouveaux habitants. La ligne politique de son président Christian Paul : « la ruralité moderne s'invente ici ».

Depuis 4 ans, Laurianne Legeay accompagne les projets liés à la culture, la santé, l'habitat. La directrice et un autre chef de projets sont chargés des domaines de

l'emploi, de la formation, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture, de la mobilité, des TIC, des services publics, de l'accueil des nouvelles populations...

Les fonds structurels européens : l'Europe en région

Créé pour être proche du terrain, le Pays est le relais naturel, auprès des acteurs locaux, des fonds structurels déconcentrés par l'Union européenne en région. Le Feder¹, le Feader², et le FSE³ sont autant de leviers financiers dévolus au développement des territoires.

En Bourgogne, l'Europe s'appuie sur les salariés du Pays pour participer à l'émergence des projets et réaliser un véritable accompagnement des associations et entreprises qui sollicitent ces fonds.

Concrètement, Laurianne Legeay et ses collègues conseillent les porteurs de projet dans la définition de leur idée et les étapes de sa réalisation. Ils les aident à monter, et parfois même à écrire, leur dossier de demande de financement. Ils leur donnent des conseils et les guident

1. Le Fonds européen de développement régional a une portée économique : emploi, investissement, PME, infrastructures...

2. Le Fonds européen agricole pour le développement rural touche à l'économie rurale : agriculture, forêt, environnement, paysage...

3. Le Fonds social européen vise à renforcer la cohésion sociale : plein emploi, qualité et productivité du travail, inclusion sociale...

vers des contacts utiles afin de nouer des liens, créer des partenariats avec d'autres acteurs de leur domaine.

La plus grande difficulté liée à ces subventions, insiste Laurianne, est le calendrier de versement des financements. Actuellement, les fonds alloués sont versés deux ans après le début du projet. Il s'agit alors d'être sûr de pouvoir disposer de la trésorerie nécessaire ou de trouver des garanties bancaires. Dans certains cas, l'association Bourgogne Active dispose de solutions pour accompagner le milieu associatif (garantie, prêts à taux zéro). Son conseil : ne pas hésiter à demander de l'aide, de l'information, et ne pas rester seul.

Le conte et le livre numérique montrent l'exemple

Peu de professionnels du livre sollicitent les pays ou l'Europe dans le développement de leur activité. Pourtant, deux associations ont suivi les conseils de Laurianne, bravé la lourdeur administrative et ainsi pu bénéficier des financements FSE !

La compagnie À l'ombre d'un doute, installée à Crux-la-Ville, travaille sur le conte. Ses « chantiers », comme elle les appelle, nécessitent deux années pendant lesquelles la compagnie organise des ateliers d'apprentissage de l'art du conte, de l'écriture et de la lecture. La finalité du chantier est la mise en place de petits spectacles itinérants. La compagnie s'est tournée vers le Pays et les financements européens lorsqu'elle a voulu monter un deuxième chantier. Cette fois-ci, elle souhaitait élargir les bases sociales du public des ateliers pour toucher des personnes fragiles et précaires tout en les mêlant à un public « classique ».

Grâce aux contacts de Laurianne Legeay, la compagnie a pu mobiliser de nombreux acteurs du domaine social (plateforme de l'illettrisme, assistantes sociales, etc.). Réunir ces publics différents et les faire travailler ensemble, ceci allait forcément nécessiter plus de temps ainsi qu'une grande mobilité sur le territoire. L'objectif de toucher les publics « fragiles » entrain donc dans la ligne directrice du FSE, qui a pu être mobilisé à hauteur de son plafond, 23 000 euros.

Un autre projet nivernais a pu bénéficier du FSE et de l'accompagnement très poussé de Laurianne Legeay. Daniel Boukez a réalisé une étude sur les femmes pratiquant des métiers d'Art. Ses portraits ont été présentés sous la forme d'un carnet de voyage en format numérique à des écoles, dans l'objectif de valoriser les savoir-faire.

2014-2020 : de nouveaux dispositifs

Aujourd'hui, le FSE est un levier important pour les acteurs culturels, tandis que les acteurs économiques, tels qu'éditeurs et libraires, se tournent plutôt vers le Feder.

Ces fonds structurels ont été déployés depuis 7 ans et courent jusqu'à décembre, fin du programme 2007-2013.

Demain, le programme 2014-2020 amènera de nouveaux dispositifs et des variations dans les objectifs à remplir pour bénéficier des futurs fonds. Des domaines d'intervention privilégiés semblent se dessiner : l'emploi, l'économie et l'inclusion sociale.

Chaque association, collectivité, acteur économique et citoyen européen est invité à contribuer à la concertation sur la stratégie et les mécanismes de coordination entre les fonds qui sont élaborés par la Commission européenne. En Bourgogne, les acteurs se sont regroupés pour apporter leur contribution : une démarche positive, et qui donne sa place à la culture.

La culture est également un domaine d'intervention du Pays Nivernais Morvan. Pour l'instant, elle se limite principalement au spectacle vivant. Alors que le contrat du Pays, lui aussi, sera rediscuté prochainement dans le cadre d'une concertation élargie, et devant la vitalité des acteurs du livre, espérons que le livre fera partie des discussions et peut-être des priorités...

Aurélien Miller ■

BREVES

16 pays en Bourgogne : quel est le vôtre ?

Côte-d'Or :

- Pays de l'Auxois Morvan côte-d'orien
www.pays-auxois.com
- Pays Beaunois (dont un canton en 71)
www.paysbeaunois.org
- Pays du Châtillonnais
www.chatillonnais.fr
- Pays de Plaine de Saône Vingeanne
www.pays-saone-vingeanne.fr
- Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne
www.pays-seine-et-tilles.fr

Nièvre :

- Pays de Bourgogne Nivernaise
<http://bourgognenivernaise.wordpress.com>
- Pays de Nevers Sud Nivernais
www.pnsn.fr
- Pays Nivernais Morvan
<http://paysnivernaismorvan.com>

Saône-et-Loire :

- Pays de l'Autunois-Morvan
www.paysautunoismorvan.com
- Pays de Bourgogne du Sud
www.pays-sud-bourgogne.fr
- Pays de Bresse bourguignonne
www.pays-bresse-bourguignonne.com
- Pays du Chalonnais
www.paysduchalonnais.com
- Pays Charolais-Brionnais
www.charolais-brionnais.fr

Yonne :

- Pays de l'Avallonnais
03 86 31 61 94 - paysavallonnais@wanadoo.fr
- Pays de Puisaye-Forterre (dont un canton en 58)
<http://puisaye-forterre.com>
- Pays du Tonnerrois
www.pays-tonnerrois.fr

Quelle médiation en bibliothèque pour l'offre numérique jeunesse ?

Plus de 200 bibliothèques en France prêtent des liseuses et tablettes numériques¹. Dans la lignée des ressources multimédia (espaces numériques, ordinateurs, jeux vidéo, offres numériques à distance, etc.), les établissements poursuivent leur mutation et s'adaptent au renouveau des pratiques culturelles² des publics. Si l'offre numérique en littérature jeunesse a émergé à la fin des années 2000³, elle ne doit pas occulter la réalité des usages sur ce nouveau support. Sur tablettes, les usagers (adultes !) regardent des films, des séries, la télévision, jouent à des jeux vidéo⁴, écoutent de la musique, consultent leurs mails et les réseaux sociaux, etc.

Vers un format unique du livre numérique

« Au cours des dernières années, les acteurs majeurs du marché du livre numérique, en particulier Amazon ou Apple, ont construit des écosystèmes fermés de livres numériques. [...] Il n'existe aucune raison technique ou fonctionnelle de ne pas utiliser et établir ePub3 en tant qu'une des normes ou norme unique de format interopérable (ouvert) du livre numérique. L'absence de disponibilité d'applications de lecture capables d'afficher toutes les fonctionnalités de l'ePub3 représente, à court terme, un obstacle. Cependant, il devrait y être remédié rapidement par l'initiative IDPF Readi-um, qui développe un système de référence et un moteur de restitution en solution ouverte (open source) pour l'ePub3. »

Extrait du résumé de l'étude de l'université Gutenberg sur l'interopérabilité du livre numérique, commanditée par la Fédération européenne et internationale des libraires (EIFB), et diffusée en français par le Syndicat de la librairie française, l'Association des librairies informatisées et utilisatrices de réseaux électroniques, et le Syndicat des distributeurs de loisirs culturels.

En savoir plus :
eibf-booksellers.org > Press & Trade Info

Se munir de tablettes dans les établissements nécessite de se questionner sur la diversité des pratiques qu'elles impliquent, au-delà du seul enjeu de la « sacro-sainte » lecture. En outre, cette offre devrait se fonder dans une politique documentaire globale⁵ répondant aux attentes et besoins de tous les publics. Enfin, mettre à disposition ces supports nécessite de mesurer la « technicité » qu'ils requièrent, d'évaluer les différents constructeurs (Apple, Samsung, Asus, etc.) et les systèmes d'exploitation (Android, iOS, Windows, etc.) qui engendrent des contenus et des économies notablement distincts⁶.

D'ores et déjà, ces recommandations conduisent à une interrogation : ne faudrait-il pas envisager d'intégrer au sein des établissements des profils transversaux, dédiés à l'offre multimédia et à sa médiation ?

Mais revenons donc à la littérature numérique jeunesse, qui ne correspond qu'à une infime partie de l'économie des tablettes. *Pure players*⁷ et éditeurs

« traditionnels » sont présents sur le marché. Il faut distinguer d'emblée les livres numériques au format ePub (le format standard de l'édition numérique) du format applicatif. Tous deux sont en évolution constante. Le coût du matériel, l'obsolescence des contenus et des supports, les difficultés administratives et comptables liées à l'achat de livres numériques, tout ceci pourra décourager, mais pire encore, amener les professionnels à se limiter aux contenus gratuits et de qualité inégale. La mise à disposition de tablettes, pour être optimale, devra s'articuler avec l'ensemble des collections et répondre aux besoins de tous les publics (des enfants aux seniors) qu'il serait pertinent de sonder en amont.

Des structures et des réseaux ayant lancé une offre de lecture numérique en 2012 dressent les premiers bilans début 2013. Par exemple, les médiathèques de l'Albigeois ont observé que sans médiation, les usagers utilisent essentiellement les tablettes pour consulter leurs mails, aller sur les réseaux sociaux et

1. www.netpublic.fr/2013/02/pre-t-liseuses-tablettes-bibliotheques

2. www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr

3. La Souris qui raconte propose des livres numériques depuis la rentrée 2010 tandis que l'iPad 1 a été lancé le 27 janvier 2010.

4. Si l'on se réfère au classement de l'Appstore, sur les 20 applications les plus vendues en juin 2013, 16 sont des jeux.

5. Cf. *Bibliothèques et politiques documentaires à*

l'heure d'Internet de Bertrand Calenge, Éditions du Cercle de la librairie « Bibliothèques », 2008.

6. Les tablettes iPad sont privilégiées par nombre d'établissements car les éditeurs, qu'ils s'agissent ou non de *pure players*, produisent, en priorité, des contenus disponibles sur l'Appstore ou l'iBookstore. Apple dominant le marché des tablettes en France.

7. Ici, les éditeurs qui publient des livres uniquement sous format numérique.

naviguer sur Internet. La Bibliothèque départementale de prêt de la Gironde a noté, quant à elle, que les enfants en font essentiellement un usage ludique tandis que les adultes posent beaucoup de questions sur le produit lui-même : « quel est le meilleur modèle ? Vaut-il mieux une tablette ou bien un ordinateur ? » Les bibliothécaires doivent-ils endosser ce rôle de conseiller technique ? Le jeu a-t-il toute sa place dans les établissements ?

Les médiations autour de l'offre numérique jeunesse (livres et applications) se déclinent en trois niveaux : découverte, initiation et création, qui correspondent à différents niveaux d'implication. Tout d'abord, les établissements sélectionneront les contenus qui seront mis à disposition des usagers. Ces contenus sont présentés lors de « cafés numériques », puis sont édités dans des catalogues diffusés sur Internet. Si cette sélection critique est la bienvenue, en revanche, il n'existe pas de critères communs aux bibliothèques. Ainsi, livres et applications ne sont pas toujours différenciés, les classements sont arbitraires, l'interactivité est privilégiée au détriment de critères esthétiques ou pédagogiques, etc. Certains livres numériques ne prennent pas en compte les travaux menés par les universitaires sur les processus cognitifs en jeu dans la lecture sur écran. Proposer simultanément du son, du texte ou de l'image n'est pas anodin. Si cet agencement n'est pas adapté, cela peut nuire à la compréhension du texte⁸. Espérons que BibApps.com, un catalogue en ligne référent, proposé par La Petite Bibliothèque Ronde, soit un premier jalon dans l'établissement d'une charte qualitative.

Des médiations dites d'initiation favorisent un degré d'interactivité supérieur. Les enfants sont invités à manipuler les tablettes. Des jeux narratifs peuvent être utilisés dans le cadre de « l'heure du conte numérique » que propose la plupart des établissements. Projetés sur

un écran, ces contenus permettent une expérience de lecture-jeu collaborative et partagée. Un autre outil, la tablette XXL créée par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse, permet de réunir, autour d'un même écran, des groupes d'enfants. Livrée avec une sélection d'applications et d'histoires numériques, cette tablette permet de penser des médiations collaboratives.

Les adolescents sont les grands absents de ces médiations. On notera néanmoins un projet de prêt de liseuses conduit dans deux lycées de Chelles, en Île-de-France, en partenariat avec les médiathèques du réseau⁹. Julie Girault, enseignante, en a conclu que « les élèves qui ne lisent pas de livres traditionnels, ne lisent pas plus sur une liseuse numérique. »

« Les applications créatives [...] permettent à l'enfant de ne plus être un simple consommateur. »

Enfin, les tablettes permettent de créer des contenus. Ces initiatives sont rares en bibliothèques car elles nécessitent de maîtriser parfaitement les applications créatives, de développer des rencontres récurrentes pour mener à bien le projet avec les enfants, voire d'envisager des partenariats avec des classes et des centres sociaux pour suivre un groupe d'enfants sur la durée. Ainsi, l'application Book Creator (sur iPad) permet de réaliser des livres en format ePub. Les applications créatives sont nombreuses et permettent à l'enfant de ne plus être un simple consommateur. Le Cube, centre de création entièrement dédié au numérique à Issy-les-Moulineaux développe des actions de ce type, mais nous ne sommes plus en médiathèque. Pour autant, ne faudrait-il pas s'inspirer de ce type d'animations qui exploitent pleinement les possibilités offertes par les tablettes ?

La question des médiations est indéniablement liée à celle de la formation des professionnels et interroge sur les valeurs et les pratiques associées au numérique, entre intime et public, livre et jeu, création et consommation.

Anne Clerc, éditrice, rédactrice et formatrice en littérature jeunesse

La géolocalisation des stocks sur Internet, ou comment développer sa clientèle et son chiffre d'affaires

Lorsque l'on est libraire, que faire pour lutter contre la concurrence du géant américain de la vente en ligne ? On qualifie son stock plutôt que de n'afficher qu'un volume gigantesque, on joue la mutualisation et surtout on prend la mesure d'être un acteur économique du tissu local.

C'est le pari de 9 libraires niçois qui, sous l'enseigne Librairesanice.fr, ont décidé d'unir leur force : la solution numérique apportée par Tite Live, un fournisseur de logiciel de gestion de librairie en France, va permettre de géolocaliser les ouvrages et de les réserver en ligne. Ce sera ainsi plus d'un million de livres disponibles pour les lecteurs. Une manière supplémentaire de fidéliser les clients.

La lecture publique cartographiée

Le nouveau portail de cartographie de l'Observatoire de la lecture publique permet d'exploiter et de diffuser des données statistiques relatives aux bibliothèques publiques sur un territoire choisi.

Une aide à la décision pour les élus et leurs collaborateurs, susceptible de les accompagner dans leur mission d'aménagement du territoire en matière de lecture publique, puisqu'à partir de ces données ils peuvent travailler sur l'analyse et le pilotage stratégique des questions touchant à la lecture publique et aux bibliothèques.

En savoir plus :

www.observatoirelecturepublique.fr

8. « La lecture change, nos cerveaux aussi », Philippe Testart-Vaillant et Kheira Bettayeb, *Science et Vie*, n°1104, septembre 2009, p. 42-57.

9. www.lemotif.fr > Numérique > Expérimentations > Des liseuses au lycée

Auteur : une réalité plurielle

« Est nommée auteur une personne libre qui écrit et publie un ouvrage [...] à compte d'éditeur et qui va percevoir de son diffuseur/éditeur, une rémunération contractuelle sous forme de droits d'auteur », écrit Bénédicte Malaurent dans le *Guide du statut social des auteurs*, publié par la Fill, Fédération interrégionale du livre et de la lecture, et mis à jour en 2013. Difficiles à recenser, à définir, les profils d'auteurs sont aussi variés que les activités qu'ils mènent. Écrivains, traducteurs, illustrateurs, scénaristes... Un nombre infime vit de sa plume. Alors comment vivent-ils ? Quels sont leurs droits ? À l'heure où le numérique donne l'illusion d'un champ infini des possibles et que nombre d'auteurs optent pour l'autopublication, revenons sur le rôle essentiel de l'éditeur, avant de partager (ou non !) le point de vue d'un auteur dit « connecté » !

Du statut social à la condition humaine

Quel bonheur de s'engouffrer dans une histoire passionnante, de se laisser voguer sur des rivières de mots, de faire une parenthèse policière, romanesque, poétique selon son humeur, tout cela grâce aux livres. Combien de vocations, de passions ou tout au moins de curiosités sont nées grâce aux livres ? Zola et Balzac m'ont-ils aidée à m'orienter vers le métier d'assistante sociale ? Je ne pourrais pas le certifier, mais ils ont certainement une part de responsabilité.

Depuis que je travaille auprès des auteurs, à la Société des Gens de Lettres (SGDL), je ne cesse de les questionner sur leur « besoin » d'écrire, car il s'agit bien d'un besoin, voire d'une obligation. Aucun d'entre eux ne parvient à me décrire précisément ce « quelque chose »

qui les pousse à écrire. Ils ne peuvent pas faire autrement, ils doivent écrire. Ils noircissent donc des cahiers depuis leur plus tendre enfance. Ils évoquent très souvent des souvenirs très précis et des rencontres marquantes avec les livres. Mais les étapes sont nombreuses à franchir avant de se considérer écrivain. Parfois, même publiés, ils continuent d'affirmer qu'ils écrivent pour leur plaisir à côté de leur travail salarié ou de fonctionnaire.

L'activité d'écriture n'est pas considérée comme un travail. Et pourtant combien de temps faut-il entre l'idée première et son aboutissement en livre ? Un an, deux ans, dix ans, vingt ans ? Tout ce temps pendant lequel une partie de l'esprit est

happée, indisponible, en gestation. Tout ce travail non rémunéré mais essentiel à l'existence d'un livre. Tout ce travail est compensé par une activité rémunératrice autre, combien d'écrivains/journalistes, d'écrivains/enseignants et autres écrivains/fonctionnaires... ?

L'activité d'écriture est peu rémunératrice (5 % seulement des écrivains vivent de leur plume) mais elle fait rêver par les écrits qu'elle produit et par le mode de vie fantasmé des écrivains.

Qui, aujourd'hui, en période de crise peut consacrer son temps à sa passion ? Prendre le temps de la solitude... Or, être écrivain est bien éloigné de cette image romantique qui lui est prêtée. Il s'agit d'un métier. Oui, les écrivains travaillent beaucoup et ils exercent un

métier – mais si l'on rapportait le montant des droits d'auteur au nombre d'heures consacrées à la rédaction d'un livre, le taux horaire serait très éloigné du Smic !

L'écrivain est à la fois à la tête et membre d'une petite entreprise. Il endosse tour à tour le rôle de commercial et de juriste auprès des éditeurs, il devient comptable auprès de l'administration fiscale, il maintient une veille afin de connaître les dernières dispositions sociales et bien sûr, assure le cœur de son métier en écrivant.

Le statut social de l'auteur n'est pas simple à appréhender, il se situe entre le statut du salarié et celui de l'indépendant.

En effet, l'écrivain n'est pas salarié, il n'a pas de lien de subordination (cette liberté fait tant rêver les salariés) mais sa protection sociale est rattachée à celle des salariés à travers l'Agessa (Association de gestion de la sécurité sociale des auteurs). Les écrivains affiliés à l'Agessa étant à jour de leurs cotisations prétendent à la même couverture maladie et vieillesse que les salariés. Les auteurs ayant perçu plus de 900 fois la valeur du Smic horaire l'année précédente (8 379 € en 2012) ont l'obligation de s'affilier. Ils paieront alors des cotisations vieillesse à hauteur de 6,75 % de leurs droits

d'auteur afin d'assurer leur future retraite. Ainsi, sans affiliation les auteurs ne cotisent pas à la retraite. Suite à des concertations, en 2013, entre les administrations d'État, les structures de gestion des droits et les syndicats, ce système de retraite devrait être aménagé courant 2013-2014.

Enfin, comme les salariés, les auteurs ont accès depuis peu à la formation conti-

« Le statut social de l'auteur se situe entre le statut du salarié et celui de l'indépendant. »

nue, via l'Afdas. En revanche, la caisse de retraite complémentaire (IRCEC/RAAP) appartient quant à elle à une branche des activités indépendantes. Et tout comme les indépendants, les auteurs ne perçoivent pas d'indemnités chômage, ni de congés payés.

Compte tenu de son statut hybride, l'auteur n'a pas à s'inscrire à un quelconque registre (comme les commerçants par exemple). Il n'est pas rémunéré en salaire, ni en honoraire, n'établit pas de factures, mais éventuellement des notes de droits d'auteur et est rémunéré en

droits d'auteur (perception des fruits issus de l'exploitation de son œuvre).

Au niveau fiscal, le choix lui appartient de déclarer ses droits d'auteur en « traitements et salaires » ou en « bénéficiaire non commerciaux ». Là encore, l'écrivain se situe entre les salariés et les professions indépendantes.

De nombreuses administrations méconnaissent le statut de l'auteur (parfois, les auteurs eux-mêmes) et l'écrivain se voit toujours obligé de cocher la case « autre ».

La grande partie de mon travail se situe dans cet interstice : informer les administrations et les écrivains, démêler les situations administratives complexes, soutenir, appuyer les auteurs dans leur démarche. La SGDL est une association de défense des droits des auteurs. Depuis sa création en 1838, elle accorde des aides financières aux auteurs ayant publié à compte d'éditeur.

Valérie Hardé ■

Assistante sociale

à la Société des Gens de Lettres

→ **Permanence du lundi au mercredi**
01 53 10 12 14 - social@sgdl.org

À lire : *Autoportraits de l'auteur au travail*
disponible sur www.sgdl.org

« Monsieur, vous m'émasculez »

C'est un auteur avec lequel je travaillais sur son manuscrit qui m'a un jour adressé cette remarque. Au-delà du sourire ou de l'agacement qu'elle peut provoquer, elle est assez révélatrice du rapport ambigu et fort qui se tisse entre auteur et éditeur.

Nous avions en effet quelque désaccord au sujet d'un adjectif qualifiant une personne, protagoniste d'un événement rapporté dans le manuscrit. Je le jugeais inutilement provocateur. L'auteur le défendait car il était pour lui la manifestation d'une posture critique à laquelle il s'identifiait fortement.

En lui demandant d'édulcorer son appréciation, c'était, de son point de vue,

l'auteur, c'est-à-dire lui-même que j'atteignais... et dans ce qu'il considérait comme le symbole de sa position radicale.

Tout auteur ne se montre pas aussi tranchant – au moins dans son expression. Toutefois, lorsqu'il soumet un manuscrit à un éditeur, c'est bien une part de lui-même qu'il livre. Il y a travaillé durant des mois, voire des années. C'est, disent certains, leur « bébé », identifiant ainsi l'acte de production à une gestation, et sa publication éventuelle à une parturition.

Et l'éditeur intervient là où, jusqu'alors, l'auteur était maître du jeu.

Les propos qui suivent n'ont valeur que de témoignage et je ne sais si d'autres éditeurs y reconnaîtront leurs propres

démarches, leurs propres interrogations. Mais ce travail est pour moi le cœur même du métier d'éditeur, même si bien d'autres tâches incombent au petit éditeur sans cesse harcelé par l'urgence de la vie de sa petite entreprise, tâches dont on déplore souvent le temps qui y est nécessairement consacré, temps volé à la passion de la rencontre avec l'autre, son travail, son œuvre.

Cette rencontre c'est d'abord celle avec un manuscrit. Selon quels critères juger de la possibilité de le publier ou non ? Sans entrer dans le détail de ce processus de décision auquel j'associe toujours deux lecteurs, énumérons : la qualité de l'écriture, la pertinence du propos et de

la structure d'ensemble, l'originalité, mais aussi, nécessairement, des critères d'ordre économique (coût de réalisation, lectorat potentiel).

La décision prise, je tiens à rédiger un rapport qui est envoyé à l'auteur avec une proposition de contrat d'édition. Il trace les grandes lignes qui justifient la décision et avance les premières indications sur ce qui à nos yeux devrait être revu.

Après accord de l'auteur, commence alors le travail qui va aboutir, en général au bout de quelques mois, à la publication. Vient alors une relecture minutieuse du texte, crayon en main, pour l'annoter, sans aucune limite, quant à l'expression, à l'organisation et au sens. Le texte ainsi analysé, annoté, va servir de base au travail de révision qui s'engage ensuite avec l'auteur. Cela se fait lors de séances de travail en commun de plusieurs heures. Au minimum trois séances sont nécessaires pour arriver au texte final.

C'est dans ce processus fait d'allers-retours entre auteur et éditeur que s'élabore la version publiée de l'œuvre qui, souvent, présente des différences importantes avec le manuscrit original : l'écriture en est, bien évidemment, affinée, les éléments d'ordre factuel ont été

vérifiés et corrigés si besoin, le scénario peut avoir subi des modifications et la structure elle-même peut avoir été modifiée.

Pour réussir un tel processus et aboutir à un texte à la fois totalement assumé par l'auteur et qui satisfait l'éditeur, il est indispensable qu'une relation de confiance se noue entre eux. Ce n'est pas simple.

Bien sûr, il faut que l'auteur accepte de changer de position : en soumettant son manuscrit, il s'affirme comme auteur d'une œuvre réalisée. En acceptant de faire ce travail avec son éditeur, il accepte de la soumettre à la critique, d'entendre les suggestions, voire les demandes qui lui sont faites et, *in fine*, de se remettre lui-même en question. Il doit être prêt, après avoir travaillé comme un peintre qui ajoute de la matière à un support, à travailler comme un sculpteur qui enlève de la matière au bloc brut pour aller chercher au cœur de celui-ci une forme définitive.

Mais l'essentiel pour réussir l'exercice est sans doute du côté de l'éditeur. Sa position est délicate : s'il doit s'imprégner de l'œuvre sur laquelle il travaille, entrer dans la pensée, dans la sensibilité de l'auteur, il doit dans le même temps

garder la distance nécessaire pour exercer une critique constructive.

C'est dans la mesure où l'on réussit à tenir ensemble ces deux points de vue que l'on pourra accompagner l'auteur dans les réécritures nécessaires en lui montrant l'intérêt, pour son texte, de procéder aux modifications suggérées.

Accompagner, c'est aussi saisir, à un moment donné du travail, ce que l'auteur est en mesure d'entendre, d'accepter et de faire.

Un auteur dont j'ai déjà publié plusieurs ouvrages me faisait récemment cette remarque en commentant ce que je lui avais écrit à propos d'un manuscrit qu'il m'avait soumis : « Je suis d'accord avec 90 % des remarques que tu m'a faites ». Au-delà de la satisfaction narcissique que peut procurer un tel propos, il est pour moi révélateur de ce qui doit se jouer entre auteur et éditeur : un accord sur une œuvre... dépassant les risques de l'émasculat.

Claude Raisky ■
Éditions Raison & Passions

+++ Auteur-Éditeur : au-delà du contrat

Les relations qui se nouent et se formalisent entre l'œuvre, l'auteur et l'éditeur peuvent se décrire en plusieurs étapes :

- La **distanciation** doit s'opérer entre l'auteur et son manuscrit afin d'atténuer le lien intime qui les unit et créer la distance nécessaire à l'émergence du regard critique. En envoyant son manuscrit à autrui, à un éditeur, l'auteur accepte implicitement le regard de l'autre, en particulier celui que l'on peut considérer comme son « premier lecteur ».
- L'éditeur propose alors un **contrat d'édition**. Il comporte à la fois des éléments juridiques et commerciaux précis : format, façonnage, tirage, prix de vente, pourcentage de droit accordé à l'auteur (fourchette observée de 7 à 12 %), limites de la cession et de l'exploitation patrimoniale (commerciale) de l'ouvrage à venir, ainsi qu'une date limite de réalisation. La date de publication doit correspondre à la saisonnalité économique de l'édition, une notion fondamentale : les premiers mois d'hiver et l'été sont à éviter.

- Dès le contrat signé, l'éditeur reprend le travail avec l'auteur, cisèle, questionne, dégrossit et parfois demande la réécriture de certains passages. Cette étape va conduire moins à une désappropriation qu'à une **désaffiliation** partielle de l'auteur à son manuscrit, un détachement symbolique du lien primordial entre l'œuvre et l'auteur.

À ce moment précis, le manuscrit est la conséquence consentie d'un travail à quatre mains.

- Mais si un livre est relativement aisé à produire, le faire vivre est plus problématique : la **diffusion** est bien le maître-mot. Si l'éditeur a des outils professionnels, un diffuseur-distributeur, un service de presse, un argumentaire, ce n'est pas suffisant. L'auteur, prescripteur essentiel de son livre, doit intervenir dans la promotion : être disponible pour rendez-vous et déplacements (interviews, dédicaces, salons), s'investir sur le Web (blog, réseaux sociaux). Il incarne son livre aux yeux du public et doit rester en lien permanent avec lui.

Un auteur numérique aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ?

Je pose la question bien naïvement, avec la quasi certitude de ne pas pouvoir y répondre. Le terme « numérique » recouvre un espace si large... On pourrait avancer qu'un auteur numérique se trouve, en principe, sur Internet (c'est déjà ça !). Mais en creusant un peu, il y a autant de façon de s'emparer de la toile que d'auteurs. Tous connectés, tous différents, chacun avec sa voix, ses attentes, ses impulsions.

Certains d'entre eux investissent le lieu en tant que tel. Je ne peux parler ici que de ce que je connais (ou pense connaître), ma pratique, au milieu de centaines d'autres.

J'utilise mon site *pour* écrire. Pas comme une vitrine statique d'autopromotion, mais en tant qu'espace de travail. Et j'écris tous les jours.

Chaque jour, mise en ligne d'un texte à contraintes formelles qui vient s'insérer dans une série. Ou d'une image (photo/collage). Ou du fragment d'un projet plus vaste, publié à mesure que j'y travaille. Ou d'un paragraphe de la traduction dans laquelle je suis plongée. Ou d'un extrait de texte d'auteur que j'aime, contemporain ou pas, connu ou pas, qui me frappe ou me déstabilise.

Écrire dans la perspective de la mise en ligne, donc « à voix haute » et non pas dans le silence d'un tiroir inaccessible de bureau, m'encourage à travailler, re-travailler l'écriture. Le site agit alors comme une mise en perspective, un pas de côté pour considérer ou reconsidérer, avec la possibilité offerte ensuite d'embrasser telle ou telle direction, ou de garder une idée pour l'approfondir.

Le lieu où j'écris (Internet) n'est pas forcément un chaos désorganisé. Je fais du tri : sur mon fil Twitter se succèdent les nouvelles du monde et les paroles d'auteurs qui disent ce monde, car eux-aussi parlent « à voix haute ». Je peux les lire, pratiquement en temps réel. Découvrir un *cut-up* de Lucien Suel, le parcours dans une ville de Cécile Portier, les fenêtres ouvertes d'Anne Savelli, les traces et les lignes de Pierre Ménard, les traversées de Mahigan Lepage... Les lire,

eux et tant d'autres (la liste est longue et ne saurait se limiter, j'aurais trop peur d'en oublier), participe aussi au travail d'écriture pour moi. Une auteure récemment disparue, Maryse Hache, appelait cela très justement le *lire*. Tous expérimentent, offrent journaux, poèmes, fictions, réflexions, lectures, traductions, créations...

**« Mon travail est visible
sur mon site-atelier
aux portes toujours
ouvertes. »**

J'ai aussi la chance de participer à une coopérative d'auteurs hors norme : Publie.net¹. Créée par François Bon, elle publie des textes numériques à petits prix, dont certains sur format papier. Polars, poésie, littérature contemporaine, nouvelles traductions, classiques, essais, et la nouvelle revue en ligne *Nerval*, pour ne citer que quelques exemples, c'est foisonnant et toujours renouvelé. Certains de mes projets, d'abord ébauchés sur mon site, une fois menés à terme, ont trouvé avec Publie.net un nouvel agencement interne, une autre façon d'être lus sous la forme proposée par l'ePub.

Je suis donc « connectée » et même très connectée. Mon travail est visible sur mon site-atelier aux portes toujours ouvertes.

Mais, si cette connexion est importante pour moi, elle l'est autant que d'autres paramètres qui, tous réunis, font que j'écris avec *ce que je suis*.

J'ai parfois peur que l'étiquette « auteur numérique » induise systématiquement, et de façon réductrice, les termes obli-

gés de *technologie, instantanéité, sons, liens, vidéos*, etc., qu'on apparente facilement au zapping, au superficiel, ce qui n'est pas toujours le cas.

Danièle Carlès a proposé récemment sur son blog, jour après jour, sa nouvelle traduction des *Satires* d'Horace, annotées et commentées. Une version livre numérique, puis papier en a été faite, à la lecture dense, inscrite en soi dans la durée. Pas de tempo éphémère donc, rien de l'ordre du zapping, mais peut-être un exemple de la modernité d'un support mis au service d'un texte pourtant né en 29 av. J.-C...

La grande chance d'un auteur actuel est de pouvoir s'emparer d'outils neufs. De les utiliser comme *ouvertures des possibles*. Ce ne sont pas simplement des gadgets ou un habillage de façade. L'outil fait sens, et je ne suis pas sûre que l'écriture, dans son essence même, ne reste pas ce geste inchangé, ce corps à corps bizarre avec les mots, la volonté obstinée de dire le réel, la fiction, ou tenter de les transcender.

Le numérique peut changer ce lieu de passage d'une parole donnée entre soi et l'autre. Il facilite sa diffusion, peut contribuer à sa naissance. Sans doute modifie-t-il aussi ce mythe de l'écrivain solitaire pour le faire descendre de sa prétendue tour d'ivoire et qu'il soit un marcheur au milieu des autres. Et quelle opportunité incroyable, quand se créent des passerelles à visées multiples qui font communiquer entre eux, auteurs, textes, lecteurs. Alors pourquoi ne pas s'en saisir, s'y plonger ?

Christine Jeanney ■

→ <http://christinejeanney.net>
et sur Twitter @cjeanney

→ Retrouvez les liens et fils Twitter recommandés par Christine Jeanney sur le site du CRL > Publications

1. Publie.net est une coopérative d'édition fondée par François Bon, et constituée de responsables de collections, relecteurs, codeurs et metteurs en pages. Avec un réel travail éditorial, son but est de faire exister des textes (créations, traductions, travaux photographiques...) hors des sentiers battus, et dégagés des normes imposées par les ventes.

Pascal Dibie, Chichery (89)



- Essais et romans
- 10 ouvrages publiés entre 1979 et 2012
- Grasset, Métailié, Plon, Éd. de l'aube, Éd. Hoëbeke, Éd. Le Couteau dans la plaie, Anthropos, Somogy
- Prix Henri-Dumarest de l'Académie française (1987), Prix L'Effort des hommes, Prehy (1987), Prix littéraire de Bourgogne (1985), Prix du Centre de recherches institutionnelles, Sciences humaines parallèles (1979)
- Professeur d'ethnologie à l'université Paris Diderot et directeur de collection aux éditions Métailié
- Écriture : selon les périodes, 5-6h/jour
- Promotion : l'année suivant la sortie d'un livre, presque tous les week-ends
- Affilié à la Scam

Un auteur C'est quelqu'un qui va écrire plusieurs livres. Un seul livre, c'est un « coup ». Un auteur porte un monde, un regard. Et un éditeur permet à l'auteur de travailler ce regard au travers de ses livres.

L'éditeur Bernard Privat, un ancien directeur de Grasset, me disait : « Ne fais jamais le livre que l'éditeur attend. » En tant qu'auteur et directeur de collection chez Métailié, je connais les problématiques de chacun. Les écrivains sont souvent déçus de leur éditeur, mais même si celui-ci fait son travail : service de presse conséquent, mise en place adéquate en librairie... le succès n'est pas forcément au rendez-vous.

Statut Je ne connais pas bien mes droits. Je reçois des informations que je ne sais pas déchiffrer.

Résidence/bourse Avant d'être en poste, j'ai bénéficié de bourses à la création du CNL qui m'ont permis de vivre et d'écrire. Depuis, je considère mon poste comme une bourse à vie et j'ai le luxe de pouvoir écrire dans ces conditions formidables. D'ailleurs, écrire, c'est plus que produire de la littérature, c'est produire du partage, comme dans l'enseignement.

Formation Pourquoi pas, des « cours d'écriture » permettraient d'apprendre à écrire d'une façon différente de celle dispensée par l'école. Cela peut donner plus de liberté, pousser les gens dans leur originalité. Et même si ça ne crée pas le talent, ça peut encourager certains à continuer.

Internet J'ai un blog que je n'ai pas alimenté depuis 2 ans. Je suis un mauvais informaticien et ce n'est pas une priorité.

Écriture numérique Cela ne m'intéresse vraiment pas.

Livre numérique J'ai signé des avenants avec mes éditeurs pour les droits, et mon dernier livre, *Ethnologie de la porte*, est sorti en papier et en numérique. Comparé aux ventes papiers, les ventes numériques sont extrêmement faibles et comme le prix de vente est réduit, les revenus aussi.

Difficulté On se pose toujours la question : « Pourquoi écrire un livre ? ». On pense qu'on ne va jamais y arriver et pourtant on a le sentiment très fort que c'est réalisable. Il faut être obstiné pour à chaque fois s'y remettre. La dimension artisanale de l'écriture n'est pas non plus à négliger.

→ pascaldibie.blogspot.fr

■ Audrey Calleja, Mâcon (71)



Image inédite imprimée à 30 exemplaires numérotés et signés.
L'illustre Boutique, la boutique dédiée à l'illustration contemporaine, Paris. lillustreboutique.over-blog.com

- Albums illustrés pour petits et grands, presse
- 7 ouvrages publiés entre 2006 et 2012
- L'Atelier du poisson soluble, Didier Jeunesse, L'idée bleue/Cadex, Autrement, l'Édune, Actes Sud
- Enseignante en expression plastique, niveau post bac
- Écriture : c'est une gymnastique quotidienne, entre le temps disponible, l'envie et le besoin de communiquer autour d'un thème, la facilité à exprimer son propos et la difficulté parfois à envisager la forme narrative la plus cohérente. Sans oublier l'inspiration du moment
- Promotion : variable, selon les invitations et l'agenda
- Affiliée à la Maison des Artistes

Un auteur C'est celui qui a besoin de communiquer une idée, un thème à travers un espace narratif.

L'éditeur Je travaille avec plusieurs éditeurs et cette diversité est liée à la nature différente de chaque projet (personnels, collaborations ou commandes). Le secteur de l'illustration jeunesse est un milieu de passionnés. Je tente d'échanger avec l'éditeur tout au long du projet pour le mener avec cohérence. Au-delà du livre, il y a également une aventure humaine.

Statut La Charte des auteurs et illustrateurs est un véritable soutien. Les informations parfois complexes ou difficiles à glaner sont partagées et communiquées, via le forum ou des newsletters. Le statut s'éclaircit petit à petit...

Résidence/bourse J'ai bénéficié d'une résidence de 4 mois en 2008. C'est un espace de liberté et un temps précieux qui

permet de promouvoir son travail à travers un condensé de petits moments de bonheur, telles que les rencontres avec le public... Ces dispositifs sont un véritable coup de pouce. La confiance accordée est également valorisante et encourageante.

Formation Il s'agit d'un positionnement individuel, suivant les besoins et les envies de chacun. S'il n'y a pas d'obligation d'être formé, il n'y a pas de raison d'être contre.

Internet Ma présence sur Internet est professionnelle, c'est une vitrine pratique pour montrer un échantillon de mon travail, annoncer les nouveautés et événements à venir : entretenir le lien à distance.

Numérique Je n'envisage pas actuellement une approche numérique. Un projet se prêtant à ce support ou une commande seront sans doute les éléments déclencheurs.

Difficulté La recherche d'un éditeur n'est pas toujours simple. Je m'intéresse à l'expérimentation narrative et graphique, en ce sens, la recherche de la structure appropriée au projet peut nécessiter du temps. Mais ce temps est intéressant car il permet de prendre du recul sur le projet en question, afin de l'améliorer.

→ www.audreycalleja.com - audreycalleja.canalblog.com

■ Valérie Rouzeau, Nevers (58)



- Poésie essentiellement
- Une douzaine d'ouvrages publiés entre 1989 et 2012
- Le Dé bleu, Le temps qu'il fait, Wigwam éd., Éd. de La Table Ronde, Contre-Allées...
- Prix des Découvreurs de Boulogne/Mer (2000), Prix Apollinaire (2012)
- Pas de travail salarié régulier en parallèle
- Écriture : quand on aime on ne compte pas !
- Promotion : même pour cela, qui parfois me pèse, je ne sais pas répondre, et, pour être tout à fait franche, je m'en moque
- Affiliée à l'Agessa

Un auteur Je ne définis pas un auteur, la poésie est, doit rester inclassable, indéfinissable, or si je suis « auteur », c'est, selon la formule de Michel Deguy, « auteur de poésie ». Mais ce dernier est « inutile comme la pluie », a si bien dit Cadou. La poésie est affaire de mémoire et de liberté. La parole vive opposée au discours. Nous vivons sous le règne des banquiers : on « gère » ses amours, ses amitiés, on possède un bon « capital » santé, on est « cash »... En somme on dé-pense. La poésie exprime le refus de cet ordre-là, imposé et banalisé au point que nous ne nous apercevons même pas que, trop souvent, « nous sommes parlés » plus que nous ne parlons...

L'écriture J'ai commencé à écrire dès l'enfance, des sortes de petits spectacles de marionnettes que j'appelais des *Croque-Moque*, pour amuser mes frères et sœurs. Par contre, jamais je n'aurais cru qu'un jour je vivrais de poésie, lectures dans les bibliothèques, les théâtres, les cafés-concerts, ateliers dans les classes et un peu de radio, un peu de traduction et je perçois même des droits d'auteur ! J'ai pu mener cette vie de poésie après la parution de *Pas revoir*. André Velter m'a entendue lire, invitée à son émission d'alors sur France Culture, puis il a écrit un très bel article dans *Le Monde* et ma vie a changé du jour au lendemain.

Transmission Partager mes poèmes avec des auditeurs est toujours une épreuve car j'ai un trac affreux avant de lire... mais

je ne regrette jamais l'expérience. Simplement, c'est difficile. Je ne m'habitue pas. C'est presque une première fois chaque fois. Je ne sais pas précisément ce que j'en retire, sinon que cela fait grand plaisir, après, quand les gens viennent vous dire qu'ils ont été émus...

L'éditeur Je suis ravie de publier depuis trois ans aux éditions de la Table Ronde, j'ai eu un certain nombre d'éditeurs par le passé dont des découvreurs remarquables tels que Guy Chambelland, Louis Dubost, Georges Monti et Marie-Claude Rossard.

Résidence/bourse J'en ai bénéficié et j'espère juste que ce ne sont pas que des « dispositifs » mais de vraies chances. Les bourses du CNL ou encore la résidence à la Maison de la Poésie de Rennes : des cadeaux !

Formation Je dirais plutôt contre...

Internet Je suis sur Facebook, c'est une récréation pour moi, aussi je peux annoncer tel ou tel événement aux « amis »... Je n'ai pas de blog personnel, plus tard peut-être...

Écriture et livre numérique Je verrai plus tard, je lis très peu sur Internet, je publie rarement.

Difficulté Écrire !

■ Anthony Ghilas, Dijon (21)



- Non-poésie, poésie progressive, romans courts
- Un ouvrage publié, la suite en cours d'écriture
- Mediapop Éditions
- 2nd prix pour le texte lu *Dérive New Yorkaise* au concours Jeunes Auteurs Libération/APAJ 2012
- Traducteur anglais/français, français/anglais
- Écriture : entre 7 et 20h/semaine
- Promotion : une lecture tous les 2-3 mois
- Pas encore affilié

Un auteur Un homme ou une femme qui, comme n'importe quel artisan, passe la majorité de son temps à aiguiser un certain savoir-faire. L'auteur dédie sa vie à son art, il ou elle cesse d'avoir simplement un travail, il ou elle *travaille* en vue de quelque chose de comblant pour son âme et celle des autres. Le réel savoir-faire est de sublimer le quotidien. Je pense aussi que l'auteur a un rôle à jouer auprès du public, au-delà du simple divertissement, c'est là qu'il passe d'artisan à artiste.

L'éditeur J'entretiens une communication régulière avec mon éditeur. Je l'informe de mon travail et lui d'événements ou d'articles qui pourraient m'intéresser. Il me met en relation avec d'autres professionnels.

Statut Je m'informe auprès de l'Urssaf et je m'intéresse de plus en plus à ce « côté technique », notamment grâce à la *newsletter* du CRL. Mon statut de traducteur est très proche, au niveau retraite, fiscalité, etc., de celui d'écrivain (fiscalité inadmissible, en passant).

Résidence/bourse Ces dispositifs sont fantastiques, j'aimerais en bénéficier. En attendant, j'essaie de donner

autant de temps à l'écriture qu'à mon travail, ce qui est un bon compromis parce qu'il me permet de vivre de mes mots.

Formation J'ai eu la chance de suivre des cours d'écriture avec David Biespiel (éditeur de *Poetry Northwest*) aux États-Unis et ça m'a réellement aidé. Je suis persuadé qu'il y a des talents à stimuler chez de nombreuses personnes qui ont choisi une autre voie que les Lettres.

Internet J'ai créé un blog quand j'ai commencé à vouloir écrire pour les autres, ça m'a permis d'avoir un lectorat et des retours. Quant aux réseaux sociaux, j'essaie de moins utiliser Facebook, je crois que cela reste un vaste mensonge qui stimule l'auto-validation.

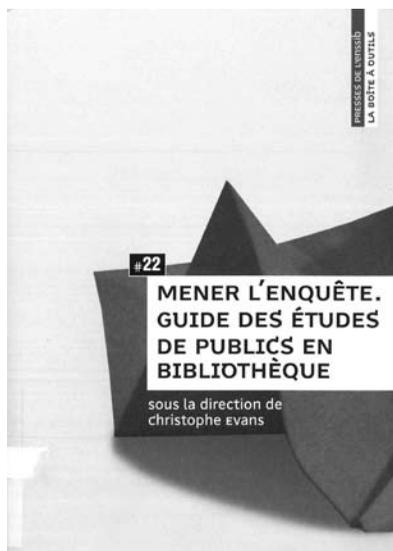
Écriture numérique L'ordinateur est un outil pratique pour la mise en forme mais j'écris toujours sur mon carnet ou sur une feuille d'abord... avec une bonne vieille plume d'oie !

Livre numérique Sans vouloir passer pour un luddite, un livre en papier se recycle. En revanche, les dommages écologiques liés à l'extraction des composants pour tablettes vont être difficiles à réparer.

Difficulté La plus grande c'est d'écrire, écrire quelque chose de satisfaisant, d'innovant, se donner le temps de mettre en forme l'inspiration, d'enflammer chaque petite étincelle. Je n'ai jamais connu de peur ni de satisfaction plus honnête que quand je m'assieds à mon bureau ou quand je le quitte. Dorothy Parker le résume bien : « Je déteste écrire, j'adore avoir écrit. »

→ xtruthofmyyouthx.blogspot.com

Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque



22^e opus de la collection « La Boîte à Outils », à laquelle tous les professionnels des bibliothèques sont fidèles, ce nouveau titre constitue une mine d'informations pour les Sherlock Holmes-bibliothécaires en herbe qui souhaitent enquêter sur leurs publics. Constitué d'une dizaine d'articles rédigés par des méthodologues expérimentés, mais aussi des professionnels des bibliothèques, cet ouvrage propose une méthodologie adaptable à tous les types d'établissements et aborde l'ensemble des phases d'une enquête au travers d'exemples concrets et de retours d'expériences.

Les raisons de lancer une enquête sont multiples : évaluer un service existant, alimenter une réflexion avant de lancer un nouveau projet ou un nouvel équipement, suivre les évolutions des pratiques des publics, mieux connaître ces derniers pour ajuster l'offre ou répondre à une inquiétude sur la non fréquentation d'un établissement.

Quel que soit le besoin, cette opération se révèle coûteuse tant en moyens humains que financiers et nécessite une réflexion préalable et une préparation importante. Elle répond à une logique de cheminement qu'il est indispensable de connaître et d'appliquer.

Mener l'enquête : la longue route

Dans ce type d'action, l'analyse des besoins est primordiale. La première phase dite « exploratoire » peut passer, si nécessaire, et dans tous les cas si l'on fait appel à un prestataire, par la rédaction d'un cahier des charges. De plus, il est indispensable d'avoir préalablement procédé à un état des lieux en termes

de moyens humains, de temps, de matériels, de données locales dont on dispose, etc.

Dès ce stade, l'opération peut s'arrêter si l'on s'aperçoit qu'on ne dispose pas d'assez de moyens ou que la collecte envisagée ne correspond pas véritablement aux besoins.

Dans un second temps, il faut définir le dispositif en lui-même, choisir les bons outils, différencier les méthodes (qualitatives et/ou quantitatives) ou choisir d'articuler les deux. De même, il faudra prévoir le périmètre de l'enquête et son calendrier d'exécution, proposer un plan d'action détaillé et un protocole d'enquête. Vient ensuite la phase de réalisation, de production des données. Cette partie, si la première phase a fait l'objet de beaucoup d'attention est plus « facile » mais nécessite toutefois une grande rigueur dans la mise en œuvre et une forte implication des enquêteurs quels qu'ils soient et quelle que soit la méthode choisie.

La dernière phase, dite d'exploitation recouvre deux notions principales : l'analyse et la restitution des données.

L'analyse ou synthèse des données ré-

pond à des normes très spécifiques selon la méthode utilisée : elle constitue la phase la plus longue et la plus complexe puisqu'il s'agit de transcrire des données brutes en résultats significatifs. Il convient alors de faire preuve de méthode et de garder l'esprit critique. Il est judicieux par exemple de se livrer à des comparaisons et de bien articuler les résultats.

La restitution, c'est-à-dire la communication des résultats demeure le but quasi ultime de l'enquête bien que, dans certains cas, cette communication ne soit pas toujours facile ou acceptable. Malgré tout, communiquer aux élus, au personnel, aux usagers, « relève du devoir ». Reste enfin, lorsque c'est possible, à tirer des leçons de l'expérience.

Méthodes et outils : l'heure du choix

Plusieurs méthodes et outils sont à la disposition des bibliothécaires pour mener ces enquêtes. L'option choisie est à déterminer en fonction du projet de départ et des moyens dont on dispose. Le

« La plupart des logiciels de bibliothèques actuels proposent des états statistiques [...] sur les publics et les collections »

cumul de plusieurs méthodes est parfois conseillé.

Préalablement au choix de la méthode, il est indispensable de s'intéresser aux aspects juridiques des enquêtes. Il n'existe pas de droit ou de code spécifique, mais ce type de projet repose sur les principes de base du droit et de la liberté intellectuelle (respect de la vie privée, droit à l'image, marchés publics...)

Les enquêtes les plus utilisées sont les enquêtes quantitatives, et parmi celles-ci, l'outil favori dans le paysage des études sur les publics est le questionnaire. Si cette technique présente une apparence facilitée, il convient d'en connaître les pièges et d'en évaluer la pertinence par rapport à d'autres techniques.

« L'enquête sur les publics [...] est une aide au changement, un outil pour l'action, un instrument d'aide à la décision. »

Par ailleurs, pour répondre à ce type d'enquête, il est conseillé, avant de se lancer, de connaître les données internes dont on peut disposer. La plupart des logiciels de bibliothèques actuels proposent des états statistiques qui permettent d'obtenir des informations assez poussées sur les publics et les collections. Encore faut-il savoir les exploiter au mieux. Ainsi, connaître le nombre d'inscrits, le nombre de visiteurs, qui ils sont, ce qu'ils empruntent... ne nécessite pas forcément la réalisation d'une enquête. Toutefois, la connaissance des publics ne peut pas porter uniquement sur les données collectées par la bibliothèque. Vues de la serrure de l'établissement, les analyses peuvent être faussées. Il paraît donc important de s'ouvrir à d'autres techniques et de comparer.

Les enquêtes qualitatives, qui ont pour fonction de comprendre plus que de décrire, sont moins courantes. Elles sont fondées sur des méthodes précises constituées de techniques souvent combinées. On peut ainsi enquêter par entretien, par observation. De même les démarches d'analyses qui en découlent sont assez complexes.

Parmi les techniques d'enquête qualitative, les *focus-groups* pointent leur nez au sein des bibliothèques. Jusque-là plutôt réservée à des études dans le domaine du marketing, cette démarche d'investigation est différente des techniques de la sociologie traditionnelle. Elle consiste à aborder en groupe d'une dizaine de personnes des questions liées aux attentes, aux opinions, au niveau de satisfaction des individus...

Libqual + constitue quant à elle une méthode atypique importée des États-Unis. Ce protocole d'enquête est bâti sous la forme d'un questionnaire standardisé. Il ne fait pas partie des méthodes quantitatives mais vise à mesurer la qualité de service : assez rigide, cet outil dit de *benchmarking* rencontre beaucoup de succès dans nos bibliothèques universitaires.

Au travers des expériences de la bibliothèque départementale du Val d'Oise, du réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines, mais aussi de la bibliothèque universitaire Pierre et Marie Curie, on perçoit les possibles difficultés de mise en place d'une enquête, le long cheminement à prévoir et les pièges à éviter.

De plus, grâce aux différentes enquêtes de publics recensées dans la bibliothèque numérique de l'Enssib, on peut piocher des idées, s'inspirer de ce qui a déjà été réalisé.

C'est tout l'intérêt de cet ouvrage qui, grâce à ses articles courts et variés, ses focus et autres tableaux, aborde tous les pans du projet et permet, outre une lecture en diagonale, de programmer l'enquête idéale pour notre bibliothèque.

Quel que soit le besoin initial, l'enquête sur les publics, si elle est réalisée dans les règles de l'art, est une aide au changement, un outil pour l'action, un instrument d'aide à la décision. À la façon des poupées russes, elle amène à se poser de nouvelles questions, crée de nouveaux besoins et pousse à aller plus loin dans les projets d'établissements. Reste qu'entre sociologie et statistiques, le bibliothécaire ne se sent pas forcément à l'aise avec ces notions et terminologies spécifiques. Il est donc bien pratique de pouvoir s'appuyer sur ce guide.

« Étudier le public, c'est le mettre au cœur de toute démarche de lecture publique. Pas pour le conquérir mais pour le servir tout simplement » indiquent Diane Roussignol et Dominique Lahary dans leur article et c'est bien l'objet de notre fonction. Alors, à vos loupes, enquêteurs-bibliothécaires !

Anne Bouchard ■
Bibliothécaire

→ **Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque, sous la direction de Christophe Evans. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011.**

+++

Les nouveautés du centre de documentation du CRL

Numérique

- *Le livre numérique*, Bernard Prost, Xavier Maurin, Medhi Lekehal (Éditions du Cercle de la librairie, 2013)
- *Développer la médiation documentaire numérique*, Xavier Galaup (Presses de l'Enssib, 2012)

→ **Le Centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Consultation sur place et prêt gratuit.**

Vous êtes auteur, ayant droit ou éditeur d'un livre indisponible en librairie ?

Suite à la loi du 1^{er} mars 2012 qui régit l'exploitation numérique des livres indisponibles du XX^e siècle, la Bibliothèque nationale de France (BnF) publiera le 21 mars de chaque année une liste de 60 000 livres qui, sauf opposition des titulaires de droits, seront numérisés à partir de la version papier existante, puis commercialisés.

Auteurs, ayants droit et éditeurs, consultez ReLIRE, le Registre des Livres Indisponibles en Réédition Électronique pour savoir si l'un de vos livres y figure et choisissez de :

- rester dans la gestion collective proposée par la BnF ;
- conserver vos droits en vue d'une éventuelle réédition et envisager de renégocier soit avec l'éditeur, soit avec l'auteur ou l'ayant droit.

Si vous ne vous opposez pas à l'entrée en gestion collective dans les 6 mois suivant la publication du registre, le processus de numérisation et de commercialisation sera enclenché. Toutefois, vous conservez la possibilité de sortir de la gestion collective à tout moment.

La loi du 1^{er} mars 2012 met en place les conditions juridiques relatives à l'exploitation numérique des livres indisponibles du XX^e siècle et rend ainsi possible la numérisation de ces livres en évitant le réexamen de chaque contrat d'édition au cas par cas.

Cette loi modifie le Code de la propriété intellectuelle :

- elle introduit un aménagement de l'exercice du droit d'auteur sans remise en cause du principe de ce droit ni de la titularité des ayants droit moraux et patrimoniaux ;
- elle prévoit que l'exercice des droits numériques sur les livres indisponibles puisse être transféré à une société de gestion collective agréée, qui agit au nom des titulaires de droits, en l'occurrence la Sofia.

Le registre des livres indisponibles du XX^e siècle est enrichi chaque année, à la date du 21 mars, d'une nouvelle liste de titres. Cette liste est arrêtée par un comité scientifique auquel siègent, de manière paritaire, des représentants des éditeurs et des auteurs, aux côtés de la BnF.

Le projet ReLIRE bénéficie du soutien substantiel de l'État, du ministère de la Culture et de la Communication, mais également du Commissariat général à l'Investissement via un prêt participatif au titre du programme des investissements d'avenir.

À terme, il s'agira de numériser près de 235 000 livres indisponibles, sur les 500 000 aujourd'hui dénombrés.

Que faire si l'un de vos livres se trouve dans cette liste ?

- Si vous souhaitez que vos livres entrent en gestion collective, vous n'avez aucune démarche à accomplir. En ne vous opposant pas, vous acceptez qu'une société de gestion collective exerce en votre nom les droits numériques sur le livre : elle pourra accorder des autorisations d'exploitation numérique du livre et vous versera une rémunération si le livre est exploité.

- Si vous ne souhaitez pas que vos livres entrent en gestion collective, vous avez la possibilité de vous opposer à l'entrée en gestion collective de votre livre auprès de la BnF, pendant une période de 6 mois après l'inscription d'un livre dans le registre.

Après le 21 septembre de l'année où le livre a été inscrit au registre, il existe différentes modalités de sortie de la gestion collective selon votre statut : auteur, ayant droit ou éditeur. Les demandes sont à adresser à la société de gestion collective.

Aurélie Miller ■

→ Informations et démarches : www.ReLIRE.bnf.fr
Informations auprès du CRL Bourgogne.
Un guide pratique est téléchargeable sur :
www.crl-bourgogne.org > Ressources

Le livre d'artiste, une mise en image de la littérature

Quand les arts plastiques, et plus particulièrement la gravure, rencontrent la littérature, c'est à Montbellet en Saône-et-Loire, dans l'atelier de Catherine Liégeois, que la magie opère pour donner naissance à des livres d'artiste.

Formée au dessin et à la peinture, Catherine Liégeois se consacre très vite à la technique de la gravure. Elle enseigne les arts plastiques jusqu'en 2002, année où elle décide de retourner sur les bancs de l'école. Elle réfléchit, dans le cadre d'une thèse, au conte et à ses variations sur support numérique¹. Cette étude représente sept années de travail, un véritable voyage ponctué de nombreuses rencontres : des enfants, des traducteurs, et des auteurs, dont certains deviendront « les siens ».

Le livre d'artiste, lui, a toujours été sur sa route. Enseignante, elle en faisait déjà fabriquer à ses élèves. Pour ses premiers livres d'artiste, elle fait appel à des auteurs, principalement des poètes et des conteurs, dont les textes courts sont adaptés à la mise en image. Et bien qu'elle passe commande pour ces écrits, elle reçoit chaque manuscrit comme un cadeau. Une image, un texte ou même un mot sert de point de départ, faisant de chaque livre une œuvre composite, où le texte et l'image s'imprègnent l'un de l'autre.

Ces collaborations naissent d'une volonté de partage. Et l'artiste du livre la prolonge grâce à ses rencontres avec un public plus large, lors des salons où elle présente et vend ses œuvres.

Chaque livre est une aventure en soi, chacun possède une histoire particulière. Catherine Liégeois admet pourtant des constantes dans son œuvre, notamment la prégnance de son réseau d'auteurs, l'inspiration de la nature qui l'entoure, ainsi que des thèmes clés : le conte, le tissage, le cerveau, la mémoire... Comme dans *La Pelote qui tricote le temps*², elle travaille sur le fil, l'analyse, déroule celui de l'histoire... Plus récemment, *Ombre de Noix*³ joue sur l'idée du relief, de la plaque en cuivre illustrant le coffret à la véritable noix qui accompagne le livre ! En effet, selon Catherine Liégeois, « tout livre d'artiste est tactile : le livre est tissage, et le texte est texture ». Elle n'hésite donc pas à agrémenter ses livres d'objets, comme ces noix ou libellules sculptées en fil de cuivre. C'est de cette



tactilité qu'a émergé naturellement l'idée de travailler avec et pour des personnes malvoyantes.

Son projet le plus récent porte en effet sur les limites de la vue, avec une collection, « Points de vue », qui verra le jour en 2014. Elle travaille à la création d'un livre en braille, mêlant le toucher des écritures à celui des images, avec l'aide des Doigts Qui Rêvent, éditeur côte-d'orien d'albums « tact-illustrés » et d'essais sur le sujet.

Certains livres récents de Catherine Liégeois sont déjà en partie accessibles aux aveugles et aux malvoyants, comme *Tissu, tissé*, publié en 2008, qu'elle est en train d'adapter en braille. L'objectif de ses recherches et expériences est un projet d'essai : *L'art du tactile*, qui s'inscrirait dans la lignée des ouvrages de Jean-Charles Trebbi⁴.

Après avoir questionné le numérique dans le cadre de sa thèse, Catherine Liégeois poursuit une nouvelle aventure sur la notion de tactile, l'autre limite, selon elle, du livre d'artiste.

Marylou Clément ■

→ www.catherineliegeois.com

1. *Une machine à métriser ou le dialogue des traducteurs : traduction et interprétations d'un conte tsigane*, université Lyon 2, 2006.
2. Poème de Geneviève Peigné, estampes pressées par Catherine Liégeois.
3. Texte de Geneviève Chatouillot, reliure par Jeanne Frère, eaux-fortes et linogravures de Catherine Liégeois.

4. *L'art du pli, L'art de la découpe et L'art du pop-up*, éditions Alternatives.

Plaidoyer pour une Littérature bourguignonne

Apocryphe ou pas, la réflexion que l'on prête à Paul Claudel, dans les années vingt, disant de François Mauriac, sur le ton méprisant qu'on imagine, « C'est un écrivain régionaliste », est tout à fait révélatrice d'un état d'esprit qui continue de sévir – et qui s'est même fortifié avec le temps – dans la littérature française. Et pourquoi ne pas être un écrivain « régional » ?

Est-ce la localisation géographique d'une œuvre qui fait sa qualité ? Et doit-elle être des bords de Seine, de préférence rive gauche, pour mériter de retenir l'attention ?

En fait, la littérature est un tout. Elle n'est pas plus « germanopratine » que régionale. Jules Renard, Gaston Bachelard, Gaston Roupnel, Romain Rolland, Colette, et bien sûr Henri Vincenot, pour ne citer que ces plus grands, sont des écrivains bourguignons. Ils seraient pourtant peu de choses s'ils s'étaient cantonnés à l'épluchage laborieux de ce qui pouvait bien justifier qu'ils chantent à l'infini les louanges de leur pays.

Il n'y a pas de littérature régionale au sens d'une défense étriquée des particularismes. Et il y aurait peu de raisons de promouvoir une littérature régionale si les auteurs en régions ne se trouvaient pas en butte à un mal bien français, jacobin en diable, qui veut que, notamment pour les média nationaux et leurs critiques, il n'y ait rien, en matière d'écrits, au-delà de la Porte d'Orléans !

C'est cet ostracisme qu'il faut dépasser.

C'est là que la rencontre des auteurs d'une même région devrait prendre son sens. Quoi que nous écrivions, où que nous l'éditions, nous sommes tous dans la même recherche de « visibilité ». Nous avons, en la matière, à échanger, à comprendre ce que nous sommes et à mieux définir la place que chacun de nous occupe dans cette « filière livre » dont les auteurs sont le premier et incontournable échelon.

Je regrette souvent que les débats des éditeurs régionaux, des bibliothécaires et des libraires fassent si peu de cas du point de vue des auteurs. Mais n'est-ce pas en tout premier lieu de la faute de ces derniers ? Ne pêchent-ils pas par défaut ?

L'individualisme est, à ce qu'il paraît, un mal de notre époque. Raison de plus pour en revenir et pour oser rêver du flamboyant label que serait la réalité d'une authentique « littérature bourguignonne ».

Didier Cornaille ■

Écrivain, vice-président du CRL

→ Éditorial de BCL #9, paru tronqué, reproduit ci-dessus dans son intégralité.

Pour tout savoir, ou presque, sur la vie du livre en Bourgogne et ailleurs / Gratuit

Une publication du Centre régional du livre de Bourgogne - 71, rue Chabot-Charny - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 68 80 20
Fax : 03 80 68 80 24 - Courriel : info@crl-bourgogne.org - Tirage : 2 000 ex - Dépôt légal : 2^e trimestre 2013
Directrice de la publication : George Bassan - Directrice de la rédaction : Marion Clamens - Coordination et rédaction : Aurélie Miller - Ont collaboré à ce numéro : Anne Bouchard, Marylou Clément, Anne Clerc, Didier Cornaille, David Demartis, Chantal Ferreux, Valérie Hardé, Christine Jeanney, Pauline Lesieur, Jean Libis, Claude Raisky - Graphisme : Anne Gautherot - Crédits photo : CRL Bourgogne, gallica.bnf.fr/Bibliothèque municipale de Dijon (p. 1), Audrey Calleja-L'illustre Boutique (p. 19), Michel Durigneux (p. 20) - Impression : ICO - Parution : mars et septembre

Le Centre régional du livre de Bourgogne est une association au service des professionnels du livre (auteurs, éditeurs, bibliothécaires, libraires, associations, etc.) et des lecteurs. Sa mission de conseil et d'accompagnement des professionnels bourguignons s'exerce dans trois secteurs : la vie littéraire, le patrimoine écrit et l'économie du livre. Il veille également à informer les publics et les sensibilise aux enjeux liés au livre et à la lecture.

Le CRL est accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne et le Conseil régional de Bourgogne dans le cadre de leurs politiques en faveur du livre et de la lecture. Il reçoit le soutien de la Bibliothèque nationale de France dans le cadre d'un pôle associé régional. Le CRL est membre de la Fill – Fédération interrégionale du livre et de la lecture.

www.crl-bourgogne.org

ISSN 1966-5563

